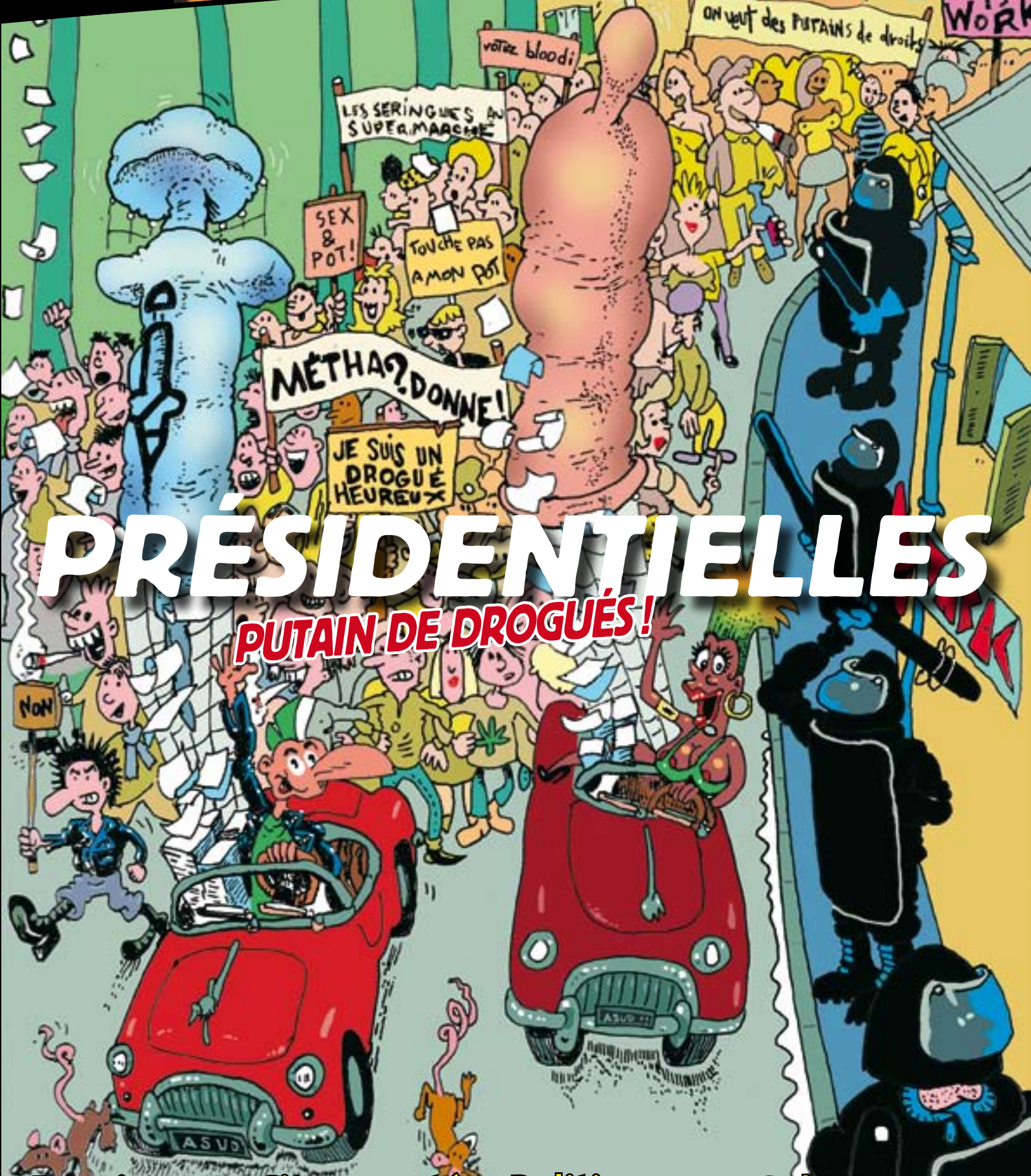




PRÉSIDENTIELLES

PUTAIN DE DROGUÉS!

Dossier
PRÉSIDENTIELLES

Citoyenneté
PUTES ET DROGUÉS,
MÊME COMBAT !

Politique
CAMPAGNE DE LA MILDT :
POUR OU CONTRE ?

Substitution
SUBOXONE® SUBI OU
SUBUTEX® CHOISI ?

Auto support et réduction des risques parmi les usagers de drogues

Nom (ou structure).....
 Prénom.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville.....

Commande de brochures

Je désire commander :

... exemplaires de « BHD, le pourquoi et le comment » =x 0,30 €
 ... exemplaires du « Manuel des droits des usagers de TSO » =x 0,30 €
 ... exemplaires du « VHC, prises de risque, dépistage, traitement » =x 0,30 €
 ... exemplaires du « Manuel du shoot à moindres risques » =x 0,30 €

+ **Frais de port** : 10 € jusqu'à 100 brochures / 20 € jusqu'à 250 brochures / 30 € jusqu'à 500 brochures

Abonnement (trimestriel : 4 numéros par an)

Particulier (1 ex de chaque numéro)..... 12 €

Professionnel, association et collectivité locale

1 ex de chaque numéro..... 30 €
 10 ex de chaque numéro..... 77 €
 20 ex de chaque numéro..... 97 €
 25 ex de chaque numéro..... 106 €
 50 ex de chaque numéro..... 152 €
 100 ex de chaque numéro..... 200 €

Asud-Journal 206, rue de Belleville, 75020 Paris

Association Loi 1901

Pour tout renseignement : 01 71 93 16 48

ou asud@club-internet.fr



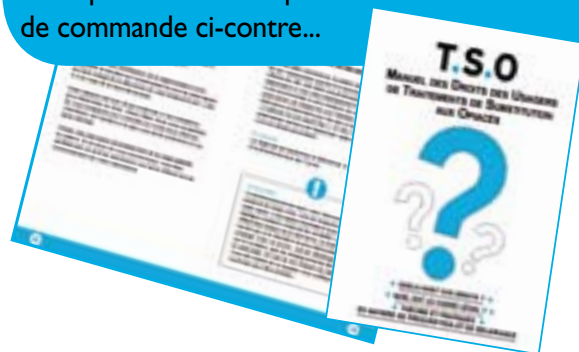
Imprimer et envoyer le formulaire accompagné d'un chèque à l'ordre d'Asud

ANNUAIRE
www.asud.org/rdr

Asud, en partenariat avec Safe, vous présente www.asud.org/rdr/, un **annuaire des dispositifs de réduction des risques français**. Cet annuaire est interactif et chacun peut ajouter ses commentaires. Les professionnels peuvent par exemple ajouter leurs horaires d'ouverture, le type de matériel distribué (Stérifilt®, Roule ta Paille, seringues 2cc...) ou leurs actions spécifiques (bus, échange de seringues en pharmacie....). De même, les usagers peuvent dire un mot de l'accueil et des services rendus.



réédite son manuel du droit des usagers de Traitements de Substitution aux Opiacés (TSO). Nouvelle maquette et textes revus en fonction de l'évolution réglementaire. Vous pouvez, dès à présent, vous le procurer en utilisant le bon de commande ci-contre...



L'AFR ENTRE EN CAMPAGNE SUR [HTTP://RDR2012.A-F-R.ORG](http://RDR2012.A-F-R.ORG)

**QUATRIÈMES
 RENCONTRES
 NATIONALES
 DE LA RÉDUCTION
 DES RISQUES
 LIÉS À L'USAGE DE DROGUES**



25 & 26 octobre Paris





Mangez-le...

Il y a deux ans, Jean Teulé publiait un opuscule¹ relatant l'histoire de la démence collective d'un petit village normand. Au début de la guerre de 1870, un voyageur est brusquement assailli par une horde éthylique qui s'empare de lui aux cris de « *À mort le Prussien* ». Frappé, cloué sur un établi, puis ferré comme un cheval, le malheureux subit en crescendo une série de tortures raffinées avant d'être dépecé, débité et... mangé. Une histoire de cannibales gaulois, tirée d'un fait divers, métaphore édifiante de la folie répressive endurée par les usagers de drogues.

Mangez-le ! En 1970, la représentation parlementaire française s'est brusquement aperçue qu'elle avait aussi un Prussien à disposition. Depuis, les « drogués » sont passés par toutes les stations d'un supplice codifié remontant en fait à 1916, date de la première proscription légale. À trop souvent parler de notre chère loi de 1970, on finit par oublier que la répression de l'usage de psychotropes a été revisitée en un siècle par une cascade de dispositions toujours orientées dans le sens de l'aggravation des peines. Condamnés au sida par la loi sur l'interdiction des seringues, emprisonnés comme usagers-revendeurs, voire ensuite expulsés au fil du zèle législatif des années 1980-1990², les consommateurs de drogues peuvent aujourd'hui faire le bilan d'un quinquennat qui n'a pas manqué de respecter cette tradition de matraquage. En 2007, la loi dite de « *prévention de la délinquance* » et ses nombreux artifices juridiques ont fourni leur quota de toxiques à recycler derrière les barreaux. On frémit désormais à l'idée de ce que nous prépare le prochain vainqueur de la course présidentielle, quel qu'il soit (voir p. 8).

Mangez-le ! Un peu partout dans le monde, la figure du toxicomane est brandie pour masquer des enjeux sociaux, économiques ou politiques. L'écran de fumée est moraliste, noyé de bons sentiments, la « bien-pensance » le disputant généralement au misérabilisme. Ce procédé est également utilisé pour stigmatiser une autre catégorie de « déviants » : les putes, qui partagent avec les drogués le souci d'être protégé(e)s de ceux qui leur veulent du... bien. Une hypocrisie remise au goût du jour par la polémique sur la pénalisation des clients des prostitué(e)s (voir p.10).

Mangez-le ! La guerre à la drogue (*War on Drugs*) menée aux États-Unis depuis 1969 est aussi une guerre raciale séculaire née sur les décombres de l'esclavage. Telle est la thèse de Michelle Alexander, une sociologue américaine, auteure d'un best-seller³ curieusement ignoré par la presse française : « *Parler des vertus du traitement de la toxicomanie plutôt que de l'incarcération pourrait avoir plus de sens si l'objectif de la guerre contre la drogue était d'en finir avec les abus de drogue. Mais cela n'a jamais été l'objectif principal de cette guerre. Cette guerre n'a pas été déclarée pour faire face à la criminalité, elle a été déclarée afin de gérer les personnes noires.* »⁴ D'initialement tiré à 3 000 exemplaires, l'ouvrage s'est diffusé à 175 000 et la polémique qui a suivi renvoie nos vaticinations hallali au rayon jouets versus amateurs d'Haribo. S'appuyant sur le chiffre des incarcérations de Noirs depuis quarante ans (une donnée impossible à reproduire en France, rappelons-le), Michelle Alexander affirme que le gouvernement américain a délibérément utilisé la lutte contre la toxicomanie pour canaliser le racisme latent de la population et réprimer l'ennemi héréditaire, le Noir pauvre du ghetto. On a le Prussien qu'on peut.

Mangez-en tant qu'il en reste, il faudra ensuite penser au plat suivant. ■ Fabrice Olivet

Sommaire

DOSSIER PRÉSIDENTIELLES	4
Beaucoup de bruit pour quoi ? Faire encore du chiffre avec les drogués Et la drogue dans tout ça ?	
POLITIQUE	10
Putes et drogués, même combat pour l'accès aux droits La nouvelle campagne de prévention de l'État	
SUBSTITUTION	16
Suboxone® subi ou subutex® choisi ? Une réaction de Thierry Kin	
CANNABIS	20
Circ'Story / épisode 1 Sus au Weed Pass	
QUOI DE NEUF DOC	23
PRODUITS	24
Des traces à la campagne	
A-KRONIKS	26
La vie avec modération	
NOTRE CULTURE	28
Livres, films, séries	
ADRESSES	32

Directeur de la publication : Michel Velazquez Gonzalez

Rédacteur en chef : Fabrice Olivet

Secrétaire de rédaction : Isabelle Célérier

Coordination : Fabienne Lopez

Maquette : Damien Roudeau

Illustration : Pierre Ouin

Ont participé à ce numéro : Laurent Appel,
Jules Crétois, Marc Dufaud, Jean-Pierre Galland,
Speedy Gonzalez, Bertrand Lebeau, Morgane Mer-
teuil, Fabrice Olivet, Fabrice Perez, Alain Termolle

Asud-Journal est un trimestriel édité
par l'association Asud.

Tirage 10 000 exemplaires. ISSN : 1257 - 3280

Impression print[team] zac km delta - 30900 nîmes

Commission paritaire en cours

Ce numéro a pu paraître grâce aux soutiens
de Sidaction et de la Direction générale de la
santé (DGS).

1. *Mangez-le si vous voulez*, Jean Teulé (Julliard, 2009).

2. 1972 : Interdiction de vente des seringues dans les pharmacies ; 1986 : Loi sur les usagers-revendeurs ;
1994 : Nouveau code de procédure pénale et doublement des peines pour trafic de drogues ;
2003 : Création du délit de conduite sous l'emprise de stupéfiants ; 2007 : Loi sur la prévention de la délinquance.

3. *The New Jim Crow : Mass Incarceration in the Age of Colorblindness*, Michelle Alexander
(The New Press, New York, N.Y., 2010, réédition poche en 2012).

4. interview de Michelle Alexander par le site web *Talking Drugs*
(<http://www.talkingdrugs.org/fr/interview-with-michelle-alexander>).



DOSSIER PRÉSIDENTIELLES

BEAUCOUP DE BRUIT POUR QUOI ?

Organisé par Aides, la Fédération Addiction et Asud, avec le soutien de la mairie du XVIII^e et de l'Open Society Institute, le salon littéraire « *Ces auteurs qui dénoncent la prohibition* » du 23 septembre 2011 (voir *Asud-Journal* 47) a réuni un plateau d'intervenants de haut niveau dans un cadre triplant. Nous étions bien installés, merci à Daniel Vaillant, son équipe et à tous les participants. Pourtant, ni le public généraliste ni la foule des usagers en colère, pas

« À l'unanimité : la prohibition est un fiasco, il faut réclamer un débat politique pour une réforme mondiale et nationale. »

plus que les nombreux journalistes invités ne sont venus. Souhaitons d'être plus nombreux lors de nos prochaines actions.

Les débats ont été riches et variés. La prohibition des drogues a été analysée du point de vue des usagers, des experts, des soignants, des journalistes et des politiques. Même le statut des dealers a été évoqué. La salle a largement pu s'exprimer, avec une mention spéciale à Fabrice Rizzoli et la redistribution sociale des biens confisqués aux organisations criminelles, à Bertrand Lebeau et son concept de médecin/usager/expert indispensable à la recherche, et aux partisans de la légalisation du cannabis qui ont amplement fait entendre leurs nombreux arguments.

Du global au local

Ancienne présidente de la Confédération helvétique, Ruth Dreifuss a présenté le rapport et les objectifs de la Global Commission on Drug Policy : « *L'idée qu'une convention internationale oblige tous les pays à s'aligner sur une même politique et les empêche d'expérimenter d'autres solutions est à combattre par l'interpellation et la négociation.* » Elle s'est appuyée sur son expérience personnelle : « *Les politiques en matière de toxicomanie sont très souvent incohérentes. Les efforts des différents intervenants de terrain se sabordent les uns les autres. [...] Il faut trouver une cohérence comme nous avons essayé de le faire dans mon pays ces quinze dernières années* (Ndlr : avec la politique des 4 piliers). » Et d'inviter à lire le rapport *Du sommet des montagnes* (Open Society Foundations) sur l'évolution de la politique des drogues en Suisse et ses enseignements pour le monde.

Députée et adjointe à la mairie de Paris, Annick Lepetit a présenté le rapport du groupe de travail des députés socialistes sur le cannabis : « *Notre objectif premier est de lutter contre les trafics mafieux de cannabis, non par la répression qui montre son échec mais plutôt par un encadrement dans une légalisation contrôlée.* » D'après Stéphane Gatignon, maire de Sevran, il y a urgence à réformer : « *Avec un monde qui s'écroule, le poids de cette économie du deal qui devient mafieuse va être de plus en plus fort, y compris dans le*

L'année 2011 a été exceptionnelle pour la réforme de la politique des drogues. Jamais autant d'articles, de livres, d'émissions de télévision, de rapports, de conférences et de déclarations politiques n'ont alimenté le débat public. Asud a largement participé à ce mouvement de fond. Pour quel résultat ? Quelles sont les perspectives d'évolutions favorables aux usagers dans les prochaines années ?



monde politique, surtout au niveau des collectivités territoriales. »

La visioconférence avec la Colombie a rappelé le carnage de la guerre à la drogue en Amérique et la nécessité de trouver une solution pour tous les stupéfiants, y compris la coke. L'intervention de Jean-Michel Rodriguez sur le Cannabis Social Club en Espagne (voir *Les Inrocks* du 16.02.2012) a offert plus de visibilité à ce modèle d'organisation coopérative de production, distribution et consommation par les usagers qui pourrait – sous des modalités à définir – s'appliquer à d'autres substances, comme la feuille de coca, le pavot ou les hallucinogènes naturels. Nous avons aussi discuté de santé publique, d'économie, de démocratie, de territoires, de philosophie des dopes, de censure, de Lecomte. Le vin blanc et le buffet étaient bien bons, un moment vraiment plaisant à renouveler.

Du lourd en termes d'expertise

S'appuyant sur les milliers de pages publiées par les intervenants (liste sur le site d'Asud pour les dinosaures qui lisent encore des livres), ce salon y ajoutait la contribution de la salle, du très lourd en termes d'expertise. À l'unanimité : la prohibition est un fiasco, il faut réclamer un débat politique pour une réforme mondiale et nationale. Dans le désordre : comment peut-on en sortir ? Toujours des divergences entre les tenants d'une réforme par petits pas et expériences et ceux qui plaident pour une régulation publique de tous les stupéfiants au plus vite.



Surtout un constat : si les décideurs et la majorité de l'opinion semblent toujours bloqués sur la réponse répressive et le soin compassionnel, des voix plus nombreuses et crédibles s'élèvent pour contester ce dogme. Encore faut-il arriver à les coordonner pour un meilleur impact, beaucoup de progrès restent à faire.

Le colloque « **Drogues, conduites à risques : quelles politiques, quelle prévention ?** » organisé le 24 novembre 2011 dans le nord-est parisien par la ville de Paris, le conseil général de Seine-Saint-Denis et le Forum français pour la sécurité urbaine a réuni davantage d'audience avec une affiche de Champions League, notamment João Castel Branco Goulão, directeur de l'Institut portugais de la drogue, Pedro Abramovay, professeur de droit criminel à Rio de Janeiro, Mike Trace, président de l'International Drug Policy Consortium, Jean-Michel Costes, ancien directeur de l'Ofdt, Eberhard Schatz, coordinateur du réseau européen Correlation, les députés Daniel Vaillant et Jean-Marie Le Guen, l'étonnant Patrick Bessac, conseiller régional communiste, et l'inoxydable Stéphane Gatignon.

Avec exactement les mêmes conclusions que celles de notre salon littéraire. L'aveu de Jean-Marie Le Guen était édifiant : « *Nous sommes dans d'extrêmes difficultés devant l'inefficacité de ces politiques, la dangerosité, les effets secondaires de plus en plus délétères au plan social, des droits de l'homme, mais nous nous posons encore plus de questions au regard des circonstances économiques dans lesquelles rentre l'Europe en général, notre pays en particulier.* » En évitant cependant soigneusement de s'engager formellement sur une réforme, il ne faut pas grever un avenir de ministre. Daniel Vaillant est allé bien plus loin pour le cannabis mais à titre personnel tandis que Stéphane Gatignon soulignait la difficulté à faire progresser l'idée de la légalisation même au sein d'EELV. Un changement de majorité ne garantira donc pas le changement de politique, et il faudra rester vigilant pour obtenir le grand débat promis par le PS.

Droite classique, gauche frileuse

Car les prohibitionnistes ne renoncent pas devant les évidences ainsi empilées. Cette année d'intense polémique aurait pourtant dû leur instiller un doute et favoriser une réflexion constructive. Que nenni. À droite, rien de nouveau, le gouvernement et ses fidèles



les tablent sur les valeurs pour renverser les sondages calamiteux : la France forte ne consomme pas de stupéfiants épicétoù. Dans son tract *En voulant dépénaliser le cannabis, les socialistes sont prêts à sacrifier la santé et la sécurité publique* (voir page suivante, et article de Rue89), l'UMP utilise toujours la combine dialectique renversant les arguments de l'adversaire (voir le dernier clip de la Mildt, p.14) pour mieux abuser de la propagande de la pire espèce : la consommation des jeunes va exploser, l'escalade du joint au crack, le mélange avec les overdoses d'héroïne, le recul des pays réformateurs, la dépénalisation finançant les mafias, le taux de THC va encore grimper... Tout lecteur normalement informé frise le malaise. Bien que l'intégralité des livres et débats évoqués ci-dessus contredise ce document, les plus prohibitionnistes et les moins informés y trouveront de quoi alimenter leur névrose. Ou comment engluier encore un peu plus le débat...



La gauche a toujours peur de perdre des voix pour cause de mollesse et de permissivité en matière de drogues. Comme le déclarait Daniel Vaillant au colloque métropolitain, « *Je vais être candidat aux élections législatives et si je suis battu, nous verrons la traduction pratique de la crainte exprimée.* » Il faudra aussi surveiller de près le score de Gatignon qui n'a pas été avare d'efforts antiprohibitionnistes. En attendant, les favoris de gauche et du centre jouent la sécurité. Bayrou, Mélenchon et Hollande sont dans le ni-ni : la prohibition ne fonctionne pas mais la dépénalisation n'est pas la solution miracle. Et après ? Comme d'habitude, la réforme de la politique des drogues a été oubliée dans la campagne présidentielle. À moins d'une tentative sarkozyste de diabolisation d'Hollande sur le cannabis, qui a peu de chance d'arriver (réponse dure/molle prévisible). Il faudra mettre le paquet aux législatives et se méfier aussi des bonnes intentions qui finissent en enfer : la dépénalisation était une des 110 propositions de Mitterrand.

Service minimum

Porte-parole sur la sécurité de François Hollande, François Rebsamen s'est déclaré favorable à une contraventionnalisation de la consommation. Une mauvaise proposition de loi sanctionnant par une peine d'amende (contraventions de troisième classe) le premier usage illicite de stupéfiants a été adoptée en première lecture par le Sénat le 7 décembre 2011. L'Assemblée nationale pourrait avoir à se prononcer dans les premiers

« Il faudra mettre le paquet aux législatives et se méfier aussi des bonnes intentions qui finissent en enfer. »

mois de la législature, une excellente occasion pour tester la volonté d'une nouvelle majorité de sortir de l'impasse.

Les dernières expériences de rapports parlementaires ont néanmoins été catastrophiques. De *Drogue, l'autre cancer* du Sénat en 2003, au récent rapport de la mission parlementaire de juin 2011, les élus ont toujours auditionné les pires « experts » pour arriver aux conclusions les plus erronées et rétrogrades possibles. Mieux vaudrait donc réunir une commission paritaire ouverte à toutes les parties concernées, une forme officielle de Commission française pour la politique des drogues, pour produire une analyse poussée des propositions alternatives et les promouvoir auprès du public et des décideurs. Mais comme il faudra du temps pour des travaux sérieux, elle ne pourra répondre à un gouvernement et des députés soucieux de donner l'impression de faire quelque chose dans les 100/150 premiers jours de leur mandat. Que leur proposer ?

Pour les députés, d'étendre par amendement la contravention à toute infraction pour usage de stupéfiants en fixant une quantité raisonnable pour la possession et le transport en vue de consommation personnelle. Et soyons fous, en y ajoutant la mention « usage public » afin de dépénaliser l'usage privé.

Pour le gouvernement, d'adopter une série de directives pour orienter l'action de la police sur la réduction des risques de violence liée au trafic et non plus sur la chasse aux usagers qui vient encore d'être renforcée (voir encadré). Autoriser l'expérimentation de salles de consommation à moindres risques, évaluer le cannabis thérapeutique sous toutes ses formes et dépénaliser les patients/usagers, élargir la palette de traitements

de substitution à la buprénorphine injectable et au sulfate de morphine, et rétablir le testing constituerait un bon début. Et enfin, réorganiser la Milt et toute la politique gouvernementale sur le principe des quatre piliers, donc répartir équitablement le fonds de concours alimenté par les saisies sur les trafics entre la prévention, les soins, la RdR et la répression (qui touche actuellement plus des deux tiers). En redonnant également une cohérence aux messages sur l'alcool, le tabac, les médicaments psychotropes et les stupéfiants. ■ Laurent Appel

« Les élus ont toujours auditionné les pires « experts » pour arriver aux conclusions les plus erronées et rétrogrades possibles. »



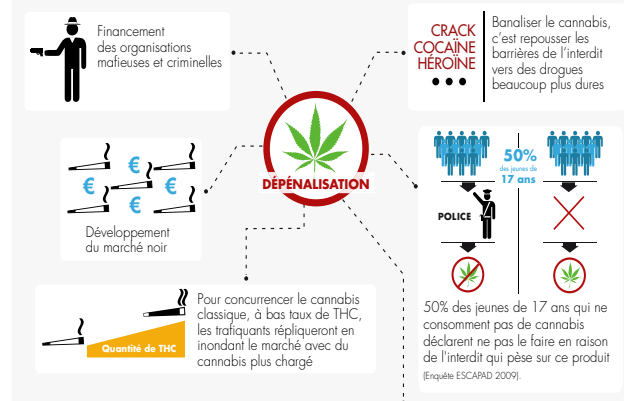
En voulant dépénaliser le cannabis, les socialistes sont prêts à sacrifier la santé et la sécurité publique

DÉPÉNALISER LE CANNABIS...

1 C'est prendre un risque majeur pour la santé publique



2 Cela n'entraînerait pas la fin des trafics mais augmenterait l'insécurité



MAIS SURTOUT Tous les pays qui sont allés sur la voie de la dépénalisation font marche arrière :

Le Royaume-Uni a reclassé le cannabis parmi les drogues dangereuses.

Aux Pays-bas, l'accès aux coffee-shops sera bientôt réservé aux résidents nationaux.

L'Espagne a « repénalisé » le cannabis après avoir constaté une explosion de 774% des overdoses et un effet d'entraînement vers les drogues dures.

et pourtant au PS

François HOLLANDE	Se garde de prendre une position claire et suggère de s'en remettre à l'avis d'une « commission à l'échelle européenne » qui reste à créer (20 minutes, 6 juin 2011)
Jean-Michel BAYLET	Veut tout simplement vendre le cannabis en pharmacie !
Martine AUBRY	Se dit favorable à la « dépénalisation de l'usage du cannabis » elle s'y était pourtant opposée il y a 3 mois (« Je suis contre » TF1, 16 juin) !



FAIRE ENCORE DU CHIFFRE AVEC LES DROGUÉS

Une circulaire du ministère de la Justice du 16 février 2012 relative à l'amélioration du traitement judiciaire de l'usage de produits stupéfiants impose désormais une réponse pénale systématique, avec stage de sensibilisation à la première infraction et relance de l'injonction thérapeutique. Combien de fois faudra-t-il encore répéter que la prévention et le soin sous la contrainte sont inefficaces ?

Par leur nombre plus que par volonté politique, les usagers ont gagné une sorte de bienveillance mêlée de lassitude de la part de certains procureurs et Officiers de police judiciaire (OPJ) qui classent de nombreuses procédures en fonction du dossier. D'après la circulaire, ce procédé favoriserait la banalisation de la consommation. Le classement sans suite et le simple rappel à la loi sont surtout indispensables pour résorber l'engorgement de la justice, et focaliser les moyens sur des priorités comme la prévention de la violence, la tranquillité publique, et la lutte contre les mafias.

En cas d'usage simple, et quelle que soit la quantité et le profil de l'utilisateur, le ministère de la Justice demande aux procureurs d'exclure le recours au classement sans suite en opportunité et au classement avec rappel à la loi. À la première infraction, la circulaire les enjoint désormais à proposer systématiquement le stage de sensibilisation comme alternative à la peine (version soft) ou dans le cadre d'une composition pénale avec inscription au casier (version hard).

Un marché captif de dizaines de milliers d'utilisateurs par an offert sur un plateau aux structures qui organisent ces stages, alors que leur évaluation est encore attendue. À condition de trouver des fonds publics pour les financer, de nombreux prévenus n'ont pas les ressources pour sortir 450 euros. Et si les plus fortunés payent ce prix exorbitant pour les autres, cela ne suffira pas à couvrir l'explosion des besoins suite à cette circulaire. Même chose pour l'injonction thérapeutique systématique à la moindre

suspicion de dépendance : comment la financer ? Si le stage n'est pas possible ou opportun, la directive demande d'utiliser la procédure simplifiée d'ordonnance pénale délictuelle avec réquisition d'une amende pour « faciliter la gestion des flux de contentieux générés par la limitation de la mesure de rappel à la loi ». Un gros bazar est déjà prévu. En cas de récidive ou de refus de l'injonction thérapeutique, la circulaire demande le défèrement devant le tribunal correctionnel, une réponse répressive à l'usage simple qui touchera encore principalement les usagers les plus exposés dans la rue et les quartiers populaires.

Cette mesure est une conséquence directe des recommandations du rapport parlementaire relatif à la toxicomanie du 30 juin 2011. Un mauvais travail donne des produits dérivés calamiteux. Asud demande le retrait de cette circulaire et une expertise officielle enfin paritaire, scientifique et professionnelle. Nous souhaitons surtout que les praticiens de la justice enterrent cette décision administrative en forme de matraque. Comme ils le firent malheureusement pour celles de Pelletier en 1978 ou Guigou en 1999 qui demandaient de limiter les poursuites pour usage simple (encore 5 000 incarcérations annuelles environ). L'indépendance de la Justice doit s'appliquer dans les deux sens. ■ L. A.



ET LA DROGUE DANS TOUT ÇA ?

Visuels de campagne des 4^{èmes} Rencontres nationales de la réduction des Risques

Quelles sont les positions des principaux partis politiques en lice pour l'élection présidentielle concernant l'usage et les usagers de drogue ? Bien que certains sujets soient peu abordés (les salles de consommation à moindres risques par exemple), un rapide aperçu des programmes et des interventions publiques permet de se faire une idée de ce qu'en pense chaque candidat-président. Seule la légalisation du cannabis semble au final vraiment tarauder nos politiciens. Petit tour d'horizon.



Commençons par la droite de la droite. Sans surprise, du côté du Front national (FN), on se refuse à toute dépénalisation des drogues. On argue même qu'il faut « *accentuer la répression contre les trafiquants mais aussi contre les consommateurs* ». La drogue semble être considérée par les militants frontistes comme un enjeu purement sécuritaire et non sociétal. Une phrase lapidaire à propos des consommateurs se glisse tout de même dans le programme du FN : « *Les consommateurs doivent être soumis à une obligation de soins.* »

Moins à droite, le parti au gouvernement ne semble pas pour autant beaucoup plus ouvert sur la question. Pas de traces de drogue dans le programme 2012 de l'Union pour un mouvement populaire (UMP). Mais a priori, pas de changements révolutionnaires du côté du parti de la majorité. Répondant à Jacques Attali pour Nicolas Sarkozy, actuel président et candidat de l'UMP pour la présidentielle, le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, s'est dit hostile à toute dépénalisation, parlant « *d'irresponsabilité* » et de « *discours démagogique* » quand des dirigeants socialistes ou écologistes se risquaient à l'évoquer.



Au Mouvement démocrate (Modem), parti du centre, on ne semble sûr de rien. Mais on s'ouvre à la réflexion. Responsable des questions de société au sein du parti, Jean-Luc Bennahmias, a ainsi salué en juin 2011 la réouverture par le socialiste Daniel Vaillant (PS) du débat sur la légalisation du cannabis, fustigeant notamment l'hypocrisie de mise actuellement...

Répondant à Jacques Attali à propos de la prohibition, le président du Modem, François Bayrou, estimait quant à lui qu'il fallait envisager les addictions aux produits psychotropes « *d'abord sous l'angle de la santé publique* ». À l'antenne de France Inter, Bayrou s'interrogeait publiquement : « *Je ne suis pas fermé à la réflexion mais je crois que la légalisation augmenterait la consommation.* » Ni répression aveugle ni légalisation immédiate, une mesure qui serait selon Bennahmias incomprise par la population. Au centre, on souffle le chaud et le froid.



Les fausses affiches électorales qui illustrent cet article ont été réalisées par Damien Roudeau pour les 4^{èmes} Rencontres nationales de la réduction des risques.

Les membres du comité d'organisation se sont ainsi mis en scène afin de porter des revendications et des questionnements relatifs à la politique des drogues. Plus d'info sur <http://rdr2012.a-f-r.org>





Au Parti socialiste (PS), nombreuses sont les voix à proposer des alternatives à la pénalisation pure et simple. Pour rappel, Martine Aubry qui était la principale concurrente de François Hollande lors des primaires au sein du parti s'était clairement prononcée pour la dépénalisation de l'usage de cannabis. Interrogé par Jacques Attali sur la prohibition, François Hollande qui représentera finalement le PS aux élections répondait cependant : « *Tout en maintenant l'interdit des drogues, il faut adosser la sanction à une prise en charge thérapeutique de l'usager, sans laquelle la pénalisation restera vaine.* » L'interdit, François Hollande semble y tenir. Il le répétait sur France 2 il y a peu : « *Est-ce qu'il faudra maintenir l'interdit ? Je l'affirme.* » Quelques mois auparavant, il semblait pourtant se poser des questions. Lors d'un débat public dans le XX^e arrondissement parisien, il demandait qu'une réflexion soit mise en place à l'échelle européenne et avouait que l'expérience portugaise de la dépénalisation méritait d'être étudiée.

Les écolos ne semblent pas changer de ligne sur la question de la drogue. Candidate à la présidentielle pour le parti Europe Écologie-Les Verts, Eva Joly est l'une des candidates les plus claires à propos de l'usage de drogues. Dans une récente interview à *Rue89*, elle se prononçait encore pour la dépénalisation et une régularisation des drogues douces avec l'adoption de taxes et d'une économie contrôlée. Elle abordait également en ces termes le sujet des salles de consommation à moindres risques, un sujet que la plupart des dirigeants de parti n'évoquent même pas : « *Je suis absolument pour les salles de shoot... cela me paraît être le minimum que l'on puisse faire pour cette catégorie d'exclus très marginalisés.* »



elles participeraient à restaurer la « *tranquillité et la sécurité des habitants* » en diminuant la consommation de drogue dans l'espace public. Le leader de la gauche de la gauche peinait en revanche à se prononcer clairement pour ou contre la légalisation de drogues et résumait : « *La lutte contre la toxicomanie ne passe pas par un accroissement de l'arsenal répressif qui a prouvé son inefficacité.* »

Candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon affirmait pour sa part au site Seronet qu'« *il est nécessaire de développer de nouveaux programmes dans la lutte contre la propagation de maladies telles que l'hépatite C et le VIH* ». Selon lui, les salles de consommation à moindres risques « *offrent une sécurité sanitaire pour les usagers de drogues* ». Argument plus inattendu, Mélenchon vante les salles de consommation car



« *La légalisation est la seule mesure sérieuse en terme de santé publique.* » Et plus loin : « *Ne plus faire du consommateur un délinquant est le préalable à toute politique de santé.* » Et de citer l'importance de programmes tels que la distribution de seringues stériles. Candidat du NPA, Philippe Poutou s'est pour sa part prononcé pour l'abrogation de la loi de 1970. Au côté des écolos, le NPA semble le parti se présentant aux élections le plus radical concernant l'usage de drogues.

Toujours chez les trotskistes, les militants de Lutte ouvrière (LO) semblent moins ouverts sur la question. Dans la presse du parti, on pouvait lire récemment : « *Alors dans une telle société, la légalisation serait-elle un progrès ? Il est bien difficile de le dire.* » L'article laissait « *aux médecins ou d'autres professionnels de ces*

questions » toute latitude pour « *réfléchir, en ayant pour seul objectif de combattre les toxicomanies.* » Il y a peu, Nathalie Arthaud, candidate de LO, reconnaissait tout de même lors d'un passage sur i>télé l'inefficacité de la répression et de la pénalisation.

Si l'échec de la politique actuelle en matière de drogues les pousse à la réflexion, les dirigeants des partis les plus importants de l'échiquier politique restent étrangement archifriex sur les questions concernant la prohibition. Faut-il prendre comme un aveu les propos de ce cadre du Modem, Jean-Luc Bennahmias, « *on ne peut pas passer du jour au lendemain, ce serait inexplicable pour la population* » ? Nos politiciens auraient-ils simplement peur de la réaction d'une partie de leur électorat ? Quant aux appareils partisans, ils semblent faire encore peu de place aux questions précises comme les salles de consommation à moindres risques ou l'utilisation du cannabis thérapeutique...

■ Jules Crétois



PUTES ET DROGUÉS : MÊME COMBAT POUR L'ACCÈS AUX DROITS !

SEX, DRUGS AND PROHIBITION

Usagers du sexe et travailleurs de drogues, unissons-nous ! Les putes et les drogués doivent se donner la main pour une raison simple : nos ennemis sont les mêmes, des bien-pensants qui veulent nous sauver de la déchéance... en nous refusant l'essentiel : le droit de vivre en citoyen.

Dodo la saumure, traite des (Russes) blanches, reportages glauques au bois de Boulogne, putes et macs, trans... On se croirait revenu au temps de Gabin dans un film de Lautner dialogué par Audiard : « *un p'tit bordel au nord de Saïgon* », « *Lulu la Nantaise* », etc. Sauf qu'on rit moins. On ne se marre même plus du tout. Danielle Bousquet (PS) et Guy Geoffroy (UMP) ne font pas dans le genre rigolo. Ces deux députés ont proposé aux parlementaires une initiative visant à la pénalisation des clients des prostitué(e)s, la première étape d'une marche assurée vers la prohibition du sexe tarifé. Planqué derrière les habituels arguments pleurnichards de lutte contre le trafic des êtres humains, leur fonds de commerce est le terrain de chasse des réactionnaires de toujours : la défense de la morale publique.

Vache à lait ou bouc émissaire

Lorsque l'on est usager de drogues et que l'on a toute sa vie enduré les oukases des « *amis-qui-veulent-faire-notre-bien-malgré-nous* », on reconnaît une petite musique familière. Pénaliser le client des prostitués, c'est brandir l'étendard du féminisme combattant pour protéger les pauvres travailleur(euse)s du sexe. Les toxicos bénéficient du même type d'empathie depuis de longues années. Sous prétexte de les protéger de l'emprise des méchants dealers, une cascade de disposi-

tions draconiennes est par exemple venue aggraver tous les délits de partage ou de revente. La figure de l'usager-revendeur est aujourd'hui un classique de nos prisons et la vie des tox est encore plus compliquée.

Appliqué au domaine de drogues, le principe de pénalisation des clients dégage un signifiant très fort. En langage policier, ça se dit « *faire du crâne ou du shiteux* ». En termes pratiques, ça signifie contrôle au faciès, garde à vue, insécurité massive au moment des transactions, donc violences, arnaques, clandestinité. La pénalisation du client amateur de substances illicites est une histoire dont *Asud-Journal* a fêté les quarante ans (voir n°46). Un incontestable succès dont on peut quotidiennement mesurer les avancées dans les lieux de deal improbables que sont les caves, les souterrains, les terrains vagues. Autant de conditions qui, certes, « *pénalisent le client* » mais n'ont jamais nuit au commerce florissant des stupéfiants. C'est une vérité universelle qui se vérifie partout dans le monde.

En matière de prostitution, la pénalisation des clients ne saurait avoir d'autre conséquence que de pourrir un peu plus la vie des principales concernées. Caves, souterrains, terrains vagues sont également les lieux de prédilection de ce commerce devenu illicite sous la pression des ligues de moralité. Le parallèle entre la scène des drogues et celle des relations sexuelles tarifées est frappant. Dans les deux cas, l'offre et la demande existent et ne datent pas

d'hier (qui a dit que dealer était le plus vieux métier du monde ?). Dans les deux cas, la morale, l'histoire et la géographie se sont donné la main pour pénaliser ici ce qui est toléré ailleurs, voire sacralisé un peu plus loin. Dans les deux cas, le pouvoir dominant trouve toujours l'occasion de taxer ou de stigmatiser, c'est-à-dire de tirer profit d'une manne qu'il sait ne jamais devoir se tarir.



Morphine Du Saussay (1904). Source : Opiomania

Face à l'histoire, drogués et putains ont le choix entre incarner la vache à lait ou le bouc émissaire, voire les deux à la fois.

Victimes obligatoires

Ce qui est fondamentalement contesté par nos censeurs, c'est l'évocation du caractère délibéré, libre et consenti de l'usage de drogues et de la prostitution.



Les putes comme les tox comptent des occasionnel(le)s, des récréatif(ve)s et des... dépendant(e)s. Comme le dit Morgane Merteuil, la présidente du Strass (voir p.12), pourquoi nier l'existence de professionnel(le)s qui décident tout à fait librement d'échanger du sexe contre une tarification adaptée au service ? En matière de drogues, Asud est depuis toujours confronté au même préjugé. Si les drogués sont tolérés dans une posture de victimes repentantes ou de malades chroniques, toute autre attitude semble au mieux provocatrice, au pire incitative, donc quasi criminelle. Rappelons pour mémoire la vindicte de certains médias, classés très à droite, à l'encontre de notre slogan en forme de clin d'œil : « *Le journal des drogués heureux !* »

Nous savons que les consommations, y compris celles des jeunes, partent d'une demande volontaire, consciente et la plupart du temps, raisonnable, c'est-à-dire susceptible d'être raisonnée. La logique voudrait qu'une telle demande soit systématiquement corrélée à une offre saine, rationnelle, garantie par la loi. Mais en créant des zones d'insécurité, l'interdiction des drogues et du sexe tarifé jette le trouble sur le caractère libre et délibéré de l'offre et de la demande, et prend argument des effets qu'elle produit pour les présenter comme la cause du problème. L'insécurité, c'est la voie royale des prédateurs, macs ou dealers. C'est le paradoxe de cette police des mœurs. Putes et drogués sont arnaqués, battus, volés, violés, brutalisés dans le no man's land d'une loi qui prétend vouloir leur bien. Pour faire bonne mesure, ils connaissent aussi la matraque des pandores, histoire d'oublier toute velléité d'aller pleurer au commissariat. Qui a jamais vu un drogué porter plainte après avoir acheté trois grammes de farine ou une pute dénoncer un mauvais payeur pour viol ?

La peur du plaisir

La prohibition est la niche d'un démon familial : la peur du plaisir, surtout s'il s'agit du plaisir des autres. Ce Belzébuth draine toujours un cortège d'âmes vertueuses en mal d'édification souvent inspirées par le clocher, la synagogue ou le minaret. Avec successivement la religion,

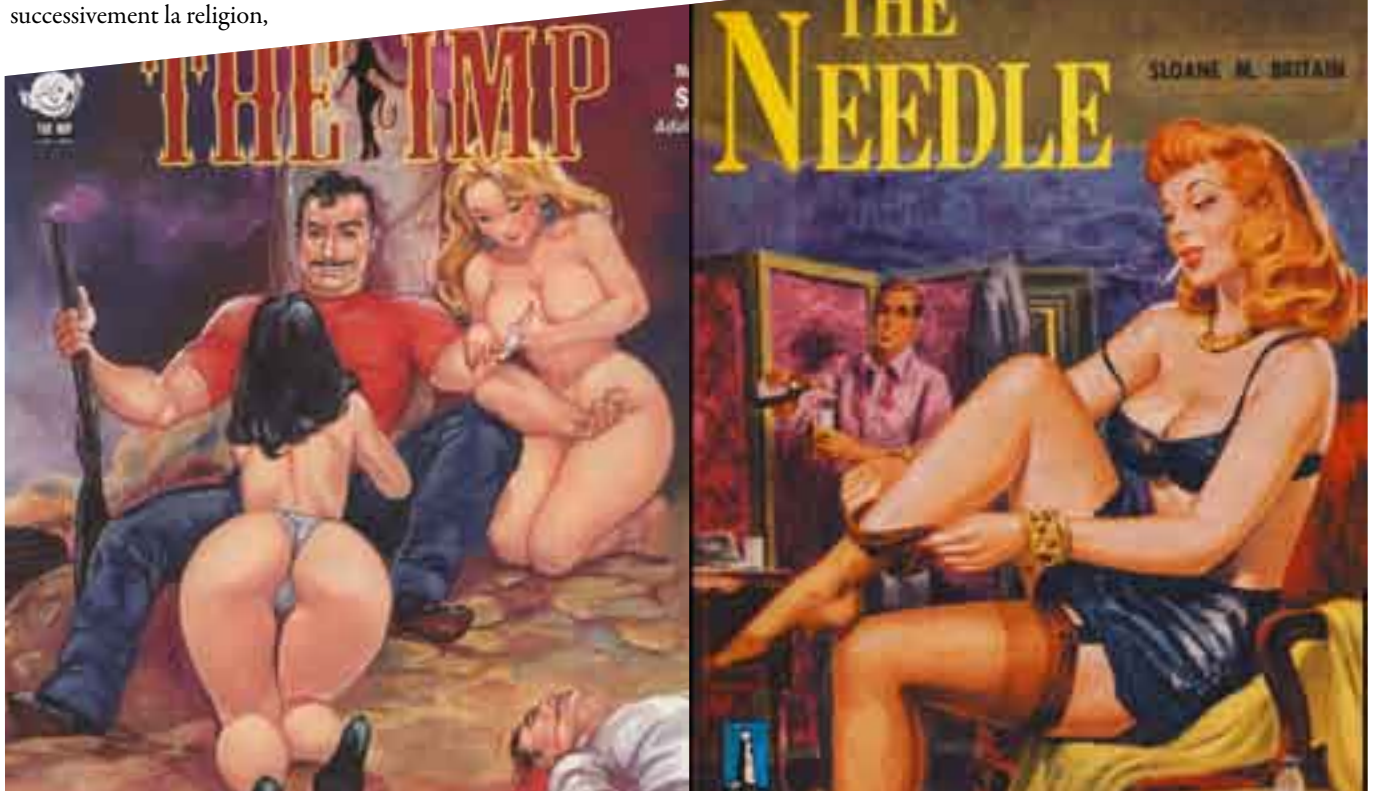
les bonnes mœurs et aujourd'hui, les normes sanitaires comme paravent pour justifier leurs anathèmes. Toujours dégoulinantes de bons sentiments à l'égard des plus paumés d'entre nous, mais dont la sollicitude s'évanouit brusquement face aux misérables qui refusent d'être sauvés.

En matière de sexe, le graal, le nirvana, c'est l'abolition légale de l'échange consenti de rapports sexuels tarifés entre deux adultes consentants. En matière de drogues, la première étape du programme d'interdiction totale de vendre et de consommer a déjà été franchie. Reste le fantasme ultime, la castration stupéfiante : l'interdiction du désir de drogues, l'assèchement définitif de la demande par des moyens chimiques ou chirurgicaux. Ce n'est pas du Philip K. Dick : des spécialistes russes ont déjà pratiqué des trépanations et les Américains sont toujours sur la piste d'un vaccin universel antidrogues.

La phobie des plaisirs inconnus, tel est le secret de cet acharnement. Sexe et drogues forment un tandem irrévocable, propice aux excès divers et aux transgressions, face auquel le couperet législatif sert de caution aux puritains, au mépris de la plus élémentaire exigence de liberté. Quelle loi intemporelle et sacrée justifie l'interdiction de consommer un soupçon de cannabis ou une grosse ligne de coke lorsqu'on est seul, adulte et conscient dans son appartement ? À quelle autorité métaphysique faut-il s'adresser pour connaître la date du divin décret ayant décidé que les rapports sexuels entre adultes consentants devaient obligatoirement être soustraits de tout enjeu financier ?

Toutes nos valeurs, toute notre culture basée sur la glorification de la liberté individuelle qui ne nuit pas à autrui, plaident, bien au contraire, pour une légalisation des drogues dans un contexte de réglementation sévère. Et dans le même ordre d'idées, pour une organisation des rapports sexuels tarifés entre adultes consentants basée sur les principes élémentaires de la citoyenneté. ■ Fabrice Olivet

Source : Jimmy Kempfer



PUTES ET DROGUÉS : MÊME COMBAT POUR L'ACCÈS AUX DROITS !

COMMENT SORTIR DU BOIS ?

Les offensives liberticides de ces dernières années ont favorisé la convergence de luttes menées par des populations réprimées. Le fait que la lutte des putes soit relayée dans ces pages en est une preuve : attaquées, ce n'est que par la solidarité que les minorités sexuelles morales ou sociales pourront accéder au droit.



Le Strass, Syndicat du travail sexuel (ne cherchez pas le deuxième « s », on l'a juste ajouté parce que c'est plus beau comme ça !) a été créé en 2009, lors des Assises de la prostitution, dans la lignée du collectif Les Putes qui militait déjà pour « visibiliser » la question.

Mieux placés que quiconque

Le Strass se veut ainsi un outil d'auto-organisation, par et pour les travailleurSEs du sexe, c'est-à-dire les putes (de rue, sur Internet, etc.) et plus largement les acteurs/trices porno, masseurSEs érotiques, hôtesseS, dominatrices, opérateurs/trices de téléphone ou webcam rose, etc.

La notion d'autogestion est essentielle à nos yeux : depuis toujours, les réflexions sur la prostitution n'ont été portées dans l'espace public et politique que par des expertEs de toutes sortes (psychologues, sociologues, professionnelLEs de la « réinsertion »...) prétendant toujours savoir mieux que nous ce qui est bon pour nous.

Un des axes essentiels de notre lutte est ainsi de récupérer ce droit à la parole qui nous a été volé afin que nos avis soient pris en compte dans l'élaboration des lois nous concernant : nous sommes mieux placés que quiconque pour savoir ce qui nous est favorable.

TravailleurSEs indépendantEs

Consistant à mettre en avant des discours à la première personne, cet axe de notre lutte est commun aux revendications des usagerEs de drogues d'Asud : parce que notre choix de nous prostituer, comme celui de nous droguer, n'est pas reconnu car contraire à certains intérêts moraux, seuls deux statuts nous sont reconnus : délinquant ou victime. Selon les discours dominants (et moralistes) de notre société, la prostitution ne peut en effet constituer un choix valable. C'est pourtant celui que font des milliers de personnes, n'en déplaise à touTEs celles et ceux pour qui rien ne saurait justifier d'en « arriver là », de « tomber si bas ». Oui, la prostitution peut être un choix : un choix plutôt qu'un autre, certes, dans la mesure où c'est évidemment le besoin de gagner de l'argent qui nous y conduit. Ce même besoin qui amène quiconque à vendre ses services en échange d'un salaire lui permettant de se loger, se nourrir, se vêtir, voire de se divertir pour les plus chanceux.



Pourquoi ce choix plutôt qu'un autre ? Pour des raisons variées, mais si on devait les résumer en un mot, ce serait probablement l'indépendance parce que nous sommes une profession que l'on peut considérer comme « indépendante » : nous n'avons pas de patron ni personne pour nous imposer des horaires, tarifs, pratiques, etc. Mettant en jeu la sexualité, l'intimité, ces pratiques sont évidemment telles qu'il est primordial que le fait de se prostituer reste un choix parmi d'autres. Mais il est tout aussi primordial de reconnaître que cela PEUT être un choix, et que la prostitution n'est ni une violence ni une atteinte à la dignité « en soi », simplement parce que le sexe est en jeu. D'autant que, contrairement aux idées reçues, le rapport pute-client est loin de se résumer à un simple rapport sexuel : notre rôle s'apparente souvent à celui de confidentEs, conseillerEs, une relation entre deux êtres humains, deux adultes, qui passent un accord pour un moment donné. À vous de juger ensuite s'il est forcément plus dégradant d'être payé pour offrir un peu de plaisir à nos clients que de l'être pour mettre des familles à la rue ou dans des charters...

Un choix inacceptable

Mais peu importe les préférences de chacunE puisqu'il a été décidé que vendre des services sexuels ne pouvait constituer un choix acceptable. Tout un arsenal législatif a été mis en place pour bien nous le rappeler. Si la fermeture des maisons closes par la loi Marthe Richard en 1946



a été une bonne chose (vu les conditions de travail que l'on imposait aux prostituées dans la plupart de ces « maisons d'abattage » qui n'avaient d'autre but que de cacher ce qu'on ne saurait accepter et d'instaurer un véritable contrôle social et sanitaire sur les prostituées), l'inscription des prostituées dans les ordonnances de 1960 définissant les catégories de personnes « *inadaptées sociales* » (la prostitution étant considérée comme un fléau au même titre que l'alcoolisme, l'homosexualité et la tuberculose) et surtout le fait que nous soyons aujourd'hui les seules à ne pas en avoir été désincriminées soulèvent plus de questions.

Comme les lois sur le proxénétisme, défini comme « *le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit, d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ; de tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution* ». La loi ne faisant pas la différence entre le proxénétisme « *de soutien* » et « *de contrainte* » (l'exploitation), des prostituées elles-mêmes sont souvent condamnées pour proxénétisme uniquement parce qu'elles partagent un lieu de travail, comme une camionnette ou un appartement. Des proches, conjoints sans revenus, voire des enfants majeurs qui partagent les produits de la prostitution d'autrui et plus généralement, toute personne qui rend service à une prostituée sont donc susceptibles d'être inquiétés. On assiste ainsi depuis quelque temps à des fermetures successives de sites Internet où les escortés peuvent déposer leurs annonces. Instaurant un véritable délit de solidarité entre les prostituées et quiconque leur apporterait une aide matérielle, la loi sur le proxénétisme acte ainsi le fait que nous ne saurions être que des victimes.

Des effets désastreux

Depuis 2003 et la loi sur la Sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy, la pénalisation du racolage superpose donc au statut de victime celui de délinquante. Avec des conséquences désastreuses : éloignées des centres-ville pour échapper à la police,



les prostituées s'en sont trouvées éloignées des structures de prévention. Plus isolées et donc plus susceptibles d'être victimes d'agressions, de racket, etc., beaucoup ont alors commencé à faire appel à des « intermédiaires », plus ou moins mal intentionnés comme on peut s'en douter, afin d'assurer leur sécurité.

D'un autre point de vue, on peut y trouver des conséquences positives : pour les réseaux dont l'influence a augmenté, pour les investisseurs immobiliers qui ont intérêt à ce que les villes soient « aseptisées », pour la police qui a pu « faire du chiffre » (selon le principe on ne peut plus simple d'une infraction constatée, une prostituée arrêtée = un crime résolu) et enfin, pour les statistiques sur l'immigration (une pute sans papiers arrêtée pour racolage = une pute expulsée).

Aujourd'hui, presque dix ans après la mise en place du délit de racolage et en dépit des preuves des effets désastreux de toute politique répressive à l'égard du travail sexuel, des éluEs de tous bords surenchérisent et veulent pénaliser les clients pour les « responsabiliser » et qu'ils ne viennent plus nous voir. Mais même si la pénalisation entraînait effectivement une baisse du nombre de clients, cette baisse ne signifie rien d'autre que notre précarisation. Et pour la compenser, nous n'aurions d'autre choix que d'accepter des pratiques (non protégées par exemple) ou clients que nous aurions refusés avant. Nous serions également toujours plus obligées d'exercer notre activité dans la marginalité, l'isolement, l'insécurité qui nous poussent à recourir à des intermédiaires et autres maquereaux qui sont les premiers bénéficiaires de la répression.

Les situations de violence, d'exploitation, d'atteinte à la dignité, de prises de risques en termes de santé, d'exclusion sociale, ne découlent pas de l'acte de se droguer ou de se prostituer en soi mais des conditions dans lesquelles on le fait, à cause des politiques prohibitionnistes. Un cercle vicieux puisque parallèlement aux simples arguments moraux, la prohibition qui en découle crée les conditions déplorables dont l'existence sert ensuite à justifier cette prohibition. Putes, drogués, nous ne sommes pas le problème : nous faisons partie de la solution. ■ Morgane Merteuil **Secrétaire générale du Strass**



« *L'envers du décor* »

LA NOUVELLE CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE L'ÉTAT

<http://www.youtube.com/enversdudecor>

POUR :

Une campagne réaliste qui ouvre le débat

Serions-nous à un tournant de la politique des drogues ? La population n'est plus dupe. Rabâcher la dangerosité sanitaire et l'interdit légal comme si la consommation était déconnectée du reste de la société n'est plus crédible. La bulle « *punir ou soigner* » dans laquelle elle a été placée depuis quarante ans est un leurre. C'est un phénomène de société bien plus vaste, comme le montre efficacement en moins de deux minutes la vidéo interactive.

Tout commence par une scène qui montre la banalité de la consommation de cannabis lors d'une fête privée en appartement entre jeunes gens. Ici, point de punks nihilistes ou de hippies illuminés. Ce n'est pas non plus une rave, une skin party ou un bizutage. C'est une fête normale avec des gens normaux. Et fumer de l'herbe est clairement identifié comme un élément important de cette convivialité. Le clip ne suggère pas que nous sommes en présence d'un groupe d'amateurs de cannabis. Certains semblent intéressés par ce produit, d'autres non. Comme pour l'alcool, chacun semble respecter les choix de l'autre.

Le film bascule ensuite littéralement dans la cuisine d'un couple dont l'appartement est situé sur le palier d'un lieu de deal. Témoins impuissants et exaspérés de

la violence engendrée par ce marché noir, ils subissent la loi dictée par le caïd local qui utilise la misère de ce quartier visiblement populaire.

Tout à tour, des éléments « cliquables » dénoncent l'exploitation des petites mains – souvent mineures – du trafic (mules, revendeurs, guetteurs), les atteintes environnementales (pollution et déforestation) dans les zones de production, sans oublier bien sûr les risques sanitaires et judiciaires. Et c'est bien toute la nouveauté de cette campagne : remettre ces derniers éléments dans un contexte plus global qui interroge notre choix de société. D'un côté, des consommateurs qui ne voient pas ce qu'ils font de mal et de l'autre,

La Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) a lancé le 13 février dernier une web-campagne intitulée *L'envers du décor*. Un angle de réflexion inhabituel pour une campagne de prévention de l'usage de drogues qui relègue au second plan les classiques arguments sanitaires et légaux pour se concentrer sur les conséquences du trafic sur la société et faire appel au civisme des consommateurs. Son slogan : « *Nos actes ont des conséquences, la consommation de drogue aussi.* » Même à Asud, les avis sont partagés.



un système mafieux et ses conséquences qui prospèrent faute d'alternative officielle.

Le message aurait pu être une vulgaire injonction comme « *Dis-leur merde aux dealers* » en 1987. La portée du slogan « *Nos actes ont des conséquences* » ne doit pas être sous-estimée et toutes campagnes Mildt confondues, c'est sans doute celui qui se rapproche le plus du mythique « *Savoir plus, risquer moins* » de 1999 en nous invitant à faire des choix éclairés sans nous dicter une conduite à tenir. Il va même plus loin en ne se limitant pas à l'aspect sanitaire individuel mais en y ajoutant pour la première fois une dimension globale et collective.



CONTRE : La Mildt nous la fait à l'envers

Dès le titre, cette campagne évoque un énième reportage alarmiste et racoleur sur fond de témoignages bouleversants obtenus en caméra cachée ou saisis sur le vif de l'émotion façon *Zone interdite*. Le genre de vérité nue scénarisée comme il se doit pour vous révolter immédiatement sans vous laisser le temps d'analyser. Dans le communiqué de presse officiel de la Mildt, cela s'appelle « *une invitation à la réflexion* ». Alors, réfléchissons.

Les insupportables nuisances subies par les riverains des zones de deal sont indéniables. Ces dernières années, les faits mis en exergue par les médias sur ce sujet, comme récemment la mobilisation des habitants de Saint-Ouen ou les règlements de compte à Marseille, sont venus nourrir le scepticisme sur l'efficacité de la guerre à la drogue. Mois après mois, ces faits divers ont mis la « tolérance zéro » face à son échec et rendu audibles les critiques à son égard ainsi que les alternatives possibles. Ce constat a même abouti en juin 2011 au dépôt d'un rapport parlementaire de l'ancien ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant pour qui la légalisation du cannabis est à présent la seule voie possible pour réduire les risques liés au trafic. Au niveau international, la prestigieuse Commission globale sur la politique des drogues a demandé l'an passé une réforme du système.

Publiquement accusée d'avoir des conséquences douloureuses sur la société, la prohibition devait être défendue par la Mildt. Quand les réformateurs accusent la prohibition d'être responsable des méfaits du trafic, la Mildt répond que c'est en réalité la demande des consommateurs qui est le vrai coupable. Coupable de la mort des mules qui transportent la drogue encapsulée dans leur estomac. Coupable des dégâts sur l'environnement causés par les laboratoires clandestins. Coupable de l'enfer quotidien que vivent les habitants des quartiers aux mains trafiquants. L'argument est pitoyable : « *C'est celui qui*



le dit qui l'est. » Voilà tout l'apport qu'est capable d'apporter au débat public le coordinateur de l'action gouvernementale sur les drogues. Cette pirouette qui fait porter la responsabilité sur l'acte de consommer permet de revenir aux fondamentaux de la guerre à la drogue : stigmatiser le consommateur source de tous les maux, ce bien pratique bouc-émissaire de l'insécurité, cet éternel fardeau pour la société. Ce à quoi nous pourrions répondre : « *Vos actes ont des conséquences, la prohibition des drogues aussi.* » Un slogan qui irait très bien avec les clips réalisés par Techno+ à l'occasion des quarante ans de la loi de 70. ■ Fabrice Perez

Site de la campagne : <http://www.youtube.com/lenversdudecor>

Rapport Vaillant : http://www.idpc.net/sites/default/files/library/Legalisation_controllee_du_cannabis_full_0.pdf

Réforme mondiale des drogues : <http://www.globalcommissionondrugs.org/Report>

Clips de Techno+ sur la prohibition : <http://www.dailymotion.com/search/prohibition+technoplus>



Trafic de drogues et règlements de comptes

Trafic de drogues et règlements de comptes

C'est la presque totalité des membres d'un important réseau de trafic de stupéfiants qui ont comparu mardi 31 mars, devant le tribunal correctionnel de Cherbourg. Ces dix-sept personnes âgées de 25 à 35 ans ont des degrés de responsabilité divers : du simple usager qui revendait occasionnellement jusqu'aux gros fournisseurs parisiens absents à l'audience mais dont l'évocation seule suffisait à faire taire toutes les personnes présentes.

Ce trafic de cannabis et de cocaïne avait lieu essentiellement à Cherbourg : il s'est établi vers la fin 2005 et a pris fin à cause de deux événements dramatiques : la mort par overdose d'un jeune homme que fournissait l'un des prévenus à Cherbourg en mai 2006, qui est à l'origine de

Troisième médicament de substitution autorisé en France après la méthadone et le Subutex®, le Suboxone® est dans les bacs depuis le 17 janvier 2012. L'indication de ce nouveau traitement, voire son principe neurobiologique, soulève depuis longtemps des interrogations légitimes. Retour sur une molécule controversée.



SUBOXONE® SUBI ou SUBUTEX® CHOISI ?

En 1999, la présentation du Suboxone® avait déjà mis la patience des militants d'Act Up à rude épreuve et provoqué le « zap » de la Commission nationale des traitements de substitution. Chaises renversées, noms d'oiseaux, montée d'adrénaline : le Suboxone® est le premier médicament de substitution – et à ma connaissance le seul – à avoir déclenché l'ire des militants antisida. Principal reproche fait à cette nouvelle molécule : être un instrument machiavélique conçu pour punir les méchants toxicomanes qui injectent le Subutex®. Et si le dossier d'accusation a un peu évolué sur la forme, il n'a pas varié sur le fond. Lors d'un vote sur l'opportunité de mettre sur le marché ce nouveau médicament, le même vice de conception est en effet rappelé quelques années plus tard par la Commission addictions. Douze années de polémiques qui contraignent aujourd'hui le laboratoire RB Pharmaceuticals (qui a repris à Schering-Plough la production du médicament) à de déchirantes révisions en matière de communication.

Un sulfureux cocktail

Comprendre le fondement de ce dossier à charge nécessite un peu de cuisine neurobiologique. Le Suboxone® est un mélange de Subutex® (Subo) et de naloxone (xone). La naloxone est un antagoniste des opiacés, c'est-à-dire un agent net-

toyeur spécialement conçu pour évincer toute substance dérivée de l'opium des récepteurs cérébraux. Le reproche majeur fait à ce cocktail chimique inusité est sa finalité essentiellement coercitive. Si le médicament est consommé « normalement », par voie sublinguale, la naloxone, directement éliminée par l'appareil digestif, n'a aucun effet sur l'organisme. Mais si un chevalier de la pompe ou un adepte du sniff s'avise de marcher en dehors des clous, la sanction tombe : la naloxone se libère, occupe les récepteurs et prive instantanément le transgresseur de toute sensation opiacée.

Dans son principe même, l'ami Suboxone® révèle donc une certaine duplicité. Un processus chimique paradoxal et antinomique avec les principes habituellement appliqués par la réduction des risques. Qu'elle soit physique, psychique ou neurobiologique, la contrainte est en effet dommageable au travail de responsabilisation des usagers de drogues. La RdR a de plus pour objet d'atténuer, dans la mesure du possible, les nuisances qui cernent les usagers au quotidien. Seringues stériles, substitution, petit matériel d'injection, tout est pensé pour éliminer les risques infectieux, les « poussières », les surdoses, tout facteur de dommage dans l'environnement immédiat des consommateurs d'opiacés. Or sur ce terrain, le Suboxone® est à contre-courant. Il introduit une menace diffuse en frappant au portefeuille de leurs sensations opiacées les usagers non-conformes, les rebelles, les mal-pensants.

La foi du charpentier

Pour ne rien arranger, la communication entamée par Schering Plough dans les années 2000 ne fut pas des plus subtiles. Le Suboxone® était censé remédier à tout : plus de marché noir, plus de détournement. Cette foi du charpentier dans les pouvoirs rédempteurs de la chimie sur le cerveau n'a fait qu'inquiéter la majorité des acteurs de santé publique. Malgré une certaine méfiance liminaire, Asud, qui prétend défendre tous les patients (les bons comme les mauvais), reconnaît aujourd'hui les mérites de la buprénorphine. Cette molécule représente un outil efficace pour instaurer un lien durable entre les usagers et le système de soins. Va-t-on courir le risque de saper les fondements d'un système qui a fait en quinze ans la preuve de son succès ? Que sait-on exactement des conséquences à long terme du remplacement du Subutex® par le Suboxone® ?

Apparemment conscient de l'image sulfureuse du slogan « *médicament antishoot* », RB Pharmaceuticals se défend de vouloir l'imposer à tous les patients mais recommande en même temps aux prescripteurs de le proposer systématiquement lors des nouvelles inclusions. Dans une dépêche du 17 janvier, l'Agence de Presse Médicale rapporte les propos du

« Un processus chimique paradoxal et antinomique avec les principes habituellement appliqués par la réduction des risques. »



directeur médical du laboratoire : « Dans les pays qui disposent des deux spécialités, Subutex® et Suboxone® sont utilisés à parité après trois à quatre ans. » Compte-tenu du succès de la buprénorphine dans notre pays, la proportion de patients français qui devraient sur cette base progressivement intégrer le Suboxone® risque d'être significative¹.

Le syndrome de la chauve-souris

S'il n'est pas question de nier le douloureux problème de l'injection de buprénorphine, avec son lot d'abcès, phlébites et autres nécroses des veines, qui constitue une préoccupation majeure de santé publique, nos doutes portent sur l'efficacité de la solution proposée. Des études australiennes et finlandaises confirment que, comme son frère aîné Subutex®, le Suboxone® finit par intégrer le panel des drogues proposées au marché parallèle.

L'introduction de naloxone dans un cachet susceptible d'être un jour consommé pour se défoncer représente donc un danger objectif supplémentaire pour les injecteurs d'opiacés. D'autres groupes d'autosupport évoquent ainsi de nombreux cas d'usagers injectant le Suboxone® dans des conditions tout aussi déplorables, voire encore plus dommageables en raison de la nécessité de multiplier les injections pour que la buprénorphine finisse par déloger la naloxone. Et de nombreux sites Internet ou forums d'usagers s'intéressent déjà au Suboxone® en tant que drogue de rue : comment l'injecter proprement, comment éviter l'effet naloxone ? Un forum américain² s'étonne même du succès rencontré par l'injection de Suboxone® chez les « rehab », les anciens junkies sortis de cure.

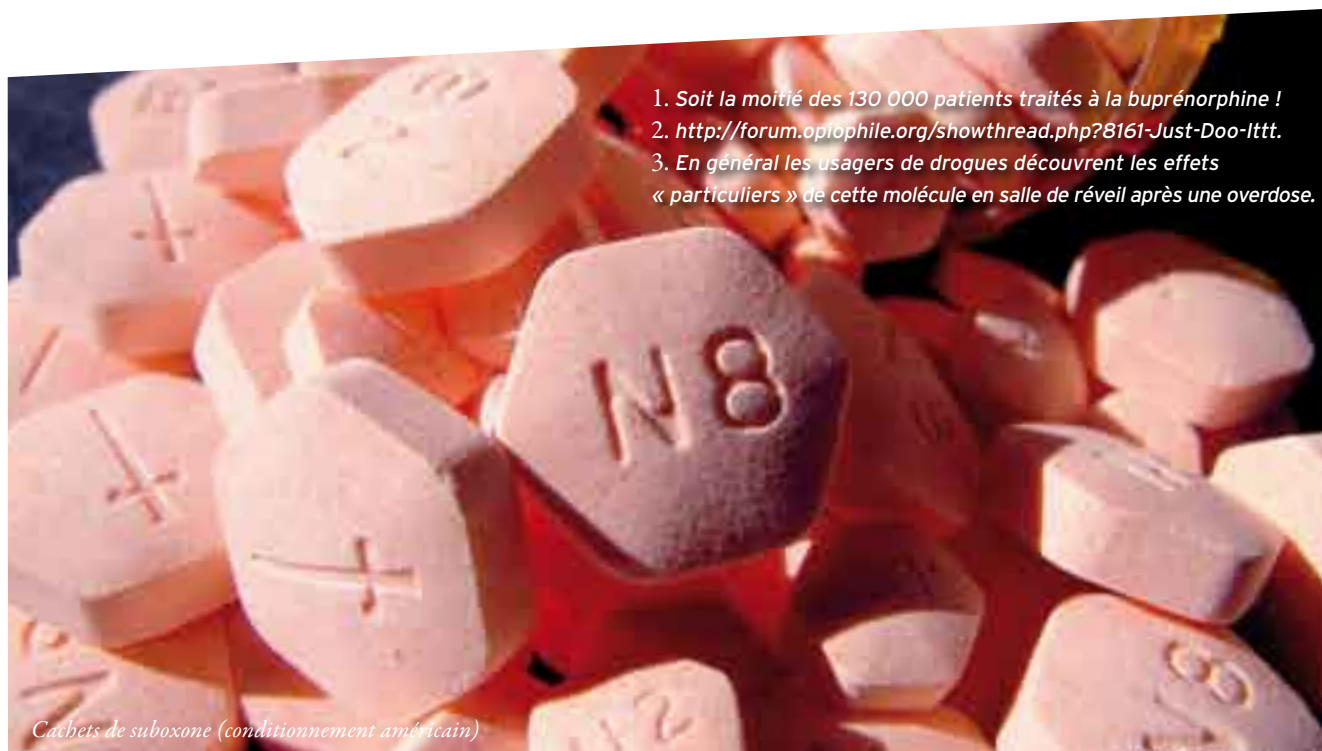
Avec ses ailes de dragon et son corps de rat, la chauve-souris a longtemps laissé perplexes les zoologistes : s'agit-il d'un rongeur ou d'un volatile ? En véritable ornithorynque de la substitution, le Suboxone® s'avance vers un destin indéchiffrable, la gageure étant de vouloir bâtir une alliance thérapeutique grâce à la naloxone, une substance qui est le cauchemar du consommateur d'opiacés³.

Pour les ultra-motivés

Certes, la grande majorité des utilisateurs de Subutex® n'injectent ni ne sniffent leur prescription. Mais, lors d'une nouvelle inclusion, est-on certain qu'ils ne le feront jamais et s'ils le font, quelles seront les conséquences à long terme de les avoir dirigés vers le Suboxone® ? L'utilisation d'un antagoniste pur des opiacés pour renforcer les motivations des candidats au sevrage existe déjà avec la prescription de Revia®, un médicament contenant de la naltrexone, une molécule cousine de la naloxone. Selon les informations collectées sur ce traitement, seuls les candidats à l'abstinence ultra-motivés profitent du soutien anti-opiacé procuré par le gendarme chimique contenu dans le Revia®. Un traitement qui n'a en fait jamais réellement convaincu la masse des candidats à l'abstinence car la contrainte chimique ne peut tenir lieu de déterminant pour transformer tout ce qui a constitué l'univers mental et la sensibilité d'un usager durant de longues années.

Certes, quelques individus, résolus à ne plus injecter leur prescription de buprénorphine pourront peut-être trouver dans le changement de molécule un support psychologique supplémentaire, propre à renforcer leur motivation. Mais au nom de ces quelques bénéficiaires putatifs, on risque de toucher à l'équilibre, toujours délicat, d'un mécanisme qui fait tous les jours la preuve de son succès auprès de la grande majorité des patients.

Subutex® choisi ou Suboxone® subi ? Telle est la question. La balle est dans le camp des prescripteurs et dans celui des responsables de la communication qui sera faite sur ce sujet toujours perméable à la rumeur, au fantasme et à la maladie de la persécution, que l'on soit drogué, patient ou professionnel du soin. ■ Fabrice Olivet



1. Soit la moitié des 130 000 patients traités à la buprénorphine !
2. <http://forum.opiophile.org/showthread.php?8161-Just-Doo-Ittt>.
3. En général les usagers de drogues découvrent les effets « particuliers » de cette molécule en salle de réveil après une overdose.

Cachets de suboxone (conditionnement américain)

SUBSTITUTION

Une réaction de Thierry Kin,
chef de projet méthadone
du laboratoire
Bouchara-Recordati,
au dossier
« Rêves de comptoir »
du n° 48 d'Asud-Journal.



DE LA DISPONIBILITÉ DES PHARMACIENS D'OFFICINE

J e voudrais faire quelques commentaires sur l'article « Rêves de comptoir » ainsi que sur l'excellent article « Substitution, le boulet » que j'ai lus très attentivement. Je travaille dans l'industrie pharmaceutique depuis vingt-cinq ans maintenant et plus particulièrement ces dix-sept dernières années, dans les deux firmes qui commercialisent les médicaments de substitution opiacée : Schering-Plough, de 1995 à 2000, pour la promotion du Subutex®, et Bouchara-Recordati depuis 2000, pour la promotion de la méthadone. Pour limiter mon propos à ce que je connais le mieux, je ne parlerai donc que des TSO.

Dans ce cadre professionnel, j'ai eu l'occasion de rencontrer des centaines, peut-être des milliers de pharmaciens. Je partage un certain nombre des avis exprimés dans l'article mais pour d'autres, je suis un peu dubitatif. Sans vous taxer de parisianisme, certaines de vos conclusions ne me paraissent pas généralisables à l'ensemble du territoire, « la province » pour faire genre (en référence à vos phrases entre parenthèses).

Deux facteurs principaux

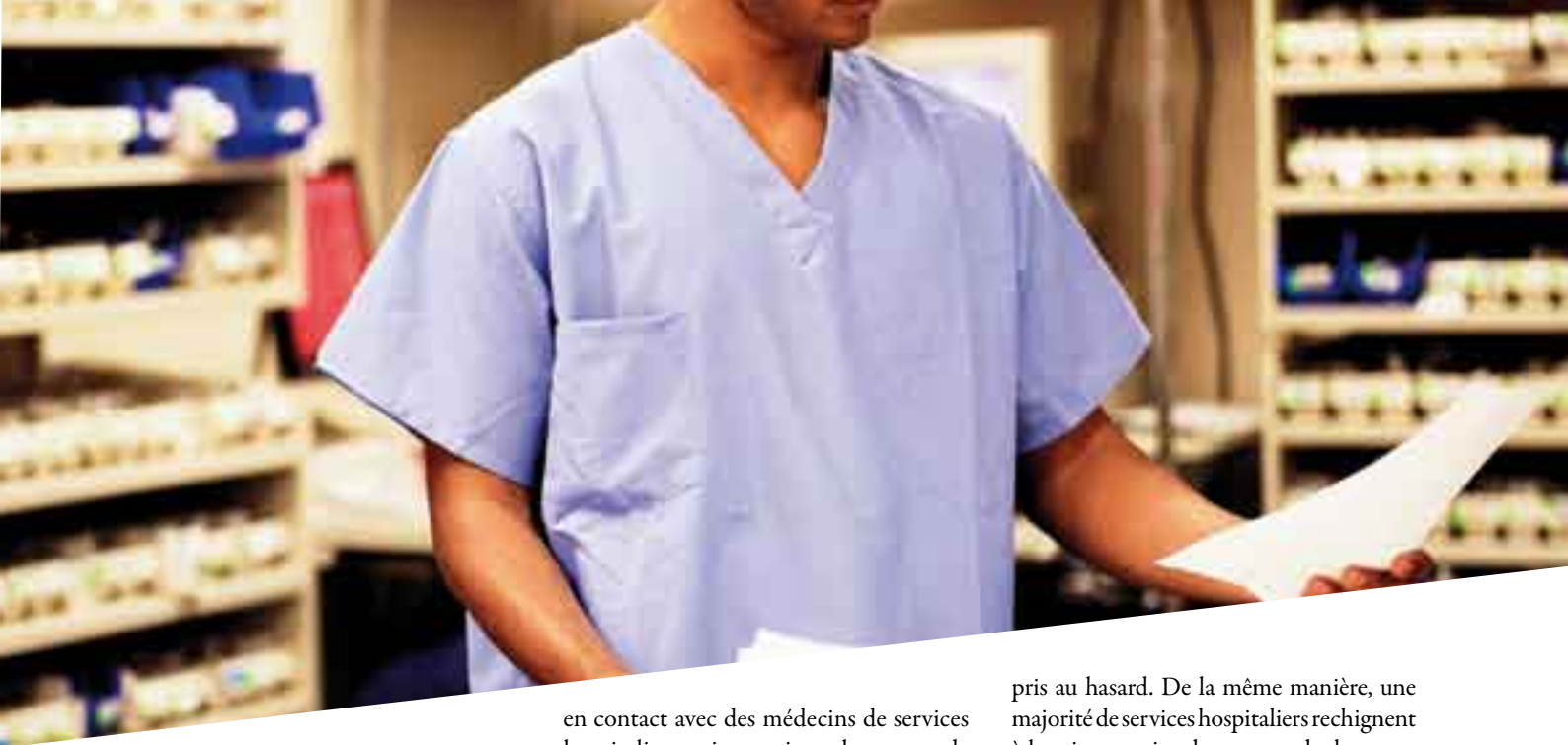
Je crois globalement que la grande majorité des pharmaciens d'officine délivre des TSO, ceux en tout cas qui sont sollicités pour le faire. Dans les villes de France où sont organisées des soirées d'information supportées par les firmes (n'en déplaise à M. Robinet !) ou des soirées de formation montées par des organismes ad hoc, les pharmaciens sont présents en nombre. Dire que tous délivrent des TSO avec engagement, militantisme ou simplement en toute convivialité serait bien sûr exagéré. Mais ils le font dans des conditions finalement assez proches

des autres médicaments qu'ils délivrent, avec bien sûr en sus, un « regard » particulier sur le client usager de drogues, dont ils ne comprennent pas toujours les comportements, agissements, demandes, ennuis... Ce que je qualifierais de grande disponibilité des pharmaciens d'officine, à contre-sens votre article, est à mon sens lié à deux facteurs principaux :

- Dès 1987, grâce au décret Barzach, une mesure emblématique de l'adoption du concept de Réduction des risques (RdR) en France, les officinaux accueillaient et vendaient des seringues stériles aux usagers de drogues. Au début des années 1990, d'autres vendaient des boîtes de Néocodion® à plus de 10 millions d'unités chaque année et j'ai du mal à croire, au regard du volume, qu'il ne s'agissait que de quelques pharmacies. Les pharmaciens ont été enrôlés, de force certes, dans la RdR et la délivrance d'opiacés bien avant que les médecins ne soient sollicités officiellement à leur tour à partir de 1996, lors de la mise sur le marché de Subutex®. Ils se sont donc naturellement engagés dans la délivrance légale des TSO, pas comme un seul homme certes, mais en grande majorité, c'est un fait !

- Le pharmacien d'officine est un professionnel de santé qui délivre des TSO prescrits par un autre professionnel de santé : LE MÉDECIN, qui « ordonne » (sur une ordonnance) la délivrance d'un traitement. Il peut bien sûr la discuter mais s'il la refuse, il exprime ce refus à un autre professionnel de santé (en plus du refus à l'usager). Il n'en est pas de même pour un médecin qui refuse la prescription à un usager s'il considère que « ces gens-là » n'ont rien à faire dans sa salle d'attente. Dire NON à un « toxico » est plus facile que de dire NON à un professionnel de santé, en l'occurrence un médecin, par ailleurs pourvoyeur d'autres patients à qui il faudra délivrer des prescriptions. La conséquence en est que la proportion de pharmaciens (sollicités pour cela) qui délivrent des TSO est largement supérieure à la proportion de médecins qui accueillent dans leurs salles d'attente des usagers de drogues (elle est estimée de 10 à 15%).





Les instances ordinales

Dès lors, il n'est pas étonnant que le phénomène de concentration dans certaines officines, que vous avez parfaitement raison de fustiger, soit étroitement lié au phénomène de concentration dans certains cabinets de médecins générale qui accueillent parfois plusieurs dizaines, voire centaines, d'usagers dont la délivrance se fait dans la pharmacie du « coin ». Ça ne suffit pas à tout expliquer car il y a des contre-exemples (pharmacie éloignée des cabinets de médecins prescripteurs et délivrant des TSO en nombre), mais j'ai en tête beaucoup de pharmaciens dont la proximité avec le(s) « gros prescripteur(s) » de TSO explique la concentration de clients-usagers.

Bien sûr, et les témoignages sont éloquentes à ce sujet, quand un usager en milieu rural essuie un refus dans une pharmacie et que l'autre est à plus de 30 km, les conséquences ne sont pas les mêmes qu'à Paris, où il suffit de traverser la rue pour trouver une alternative. Ce qui est probablement un facteur anormalement réconfortant pour le pharmacien qui refuse une délivrance de TSO : « *Il trouvera bien un confrère qui délivre.* »

Dans le cadre des relations entre les uns et les autres (médecins/pharmaciens ; pharmaciens/usagers), les experts ont toujours recommandé que le médecin appelle le pharmacien avant de mettre son nom sur l'ordonnance de TSO (faire figurer son nom est obligatoire, sans cela, le pharmacien peut refuser la délivrance). Si ce coup de fil n'est pas obligatoire, il est sûrement facilitant pour l'usager dans sa première prise de contact avec le pharmacien si celui-ci est réticent. Je suis

en contact avec des médecins de services hospitaliers qui prescrivent beaucoup de TSO sans les délivrer et qui s'appuient sur un véritable réseau de pharmaciens d'officine, quasiment tous dans les bassins de population qu'ils desservent ! Cela a nécessité des appels, parfois des rencontres et le contact entre le prescripteur et « ses » pharmaciens est permanent.

Tout cela étant dit, le refus d'une délivrance à partir d'une ordonnance correctement établie à un usager-patient, sous prétexte que c'est un « usager de drogue », est inacceptable. Je persiste à penser que c'est extrêmement rare (surtout si le médecin a appelé le pharmacien) et que si un pharmacien, en tant qu'individu, est mal à l'aise avec « *ces gens-là* » (c'est souvent dans ces termes qu'ils s'expriment alors) ou franchement désagréable, il vaut mieux que les usagers n'y aillent pas. Mais encore une fois, dans nos campagnes, la situation peut devenir compliquée. Les pharmaciens ayant leur instance ordinale, c'est peut-être à cette dernière d'être saisie et de trancher la question.

Je ne crois pas trop au refus de délivrance pour des raisons de complexité administrative dans la gestion des TSO. C'est l'arbre qui cache la forêt. Est-ce qu'un pharmacien refuse la délivrance de morphine ou de Durogésic® à un nouveau patient cancéreux sous prétexte que la gestion du médicament stupéfiant – la même qu'un TSO – est trop lourde ?

Je n'ai bien sûr aucune légitimité à défendre la corporation des pharmaciens d'officine, ils ont des représentants mandatés pour le faire – à commencer par les conseils ordinaires – mais je pense qu'il est plus facile de se faire délivrer un TSO dans une pharmacie prise au hasard que s'en faire prescrire un dans un cabinet de médecine générale

pris au hasard. De la même manière, une majorité de services hospitaliers rechignent à la prise en soins des usagers de drogue – services de psychiatrie compris – ou le font dans des conditions extrêmement contraignantes (arrêt du TSO par exemple).

Dès lors que la prescription est « réglementaire » et même si la réglementation est parfois absurde, j'en conviens, le pharmacien doit délivrer un TSO et ainsi faire son métier. A minima, ni mieux ni moins qu'il assure la délivrance d'autres médicaments, même s'il doute parfois du bien-fondé de la prescription, comme pour ces autres médicaments. Il doit alors en discuter avec le prescripteur, pour les TSO comme pour tout autre médicament.

La crainte d'être repéré

J'ai par ailleurs pu noter que plus la « toxicomanie » est visible dans l'environnement du pharmacien, moins il est enclin à assurer la délivrance des TSO. En effet, le nombre de pharmaciens participant à des soirées de formation ou d'information est inversement proportionnel à l'ampleur visible du phénomène. La crainte d'être repéré comme un pharmacien spécialiste des « drogués » est assurément plus sensible dans les grandes villes et quartiers chauds, a fortiori si le pharmacien pense qu'il va être le seul à délivrer des TSO et qu'il aura donc toute la clientèle des usagers dans son officine.

C'est pour cela qu'il me semble important, plutôt que de stigmatiser les manquements de certains pharmaciens, de marquer leur engagement en nombre important dans la délivrance des TSO, engagement sans lequel il n'y aurait pas aujourd'hui près de 120 000 usagers qui se font délivrer des TSO dans leurs officines. ■ Thierry Kin

LE CIRC ROULE POUR ROULEZ AVEC LE C

Cannabis Cup européenne, Cannabistrot à grande vitesse, opérations « Chanvre des députés » et « Sortez-les du placard »... À l'occasion de son vingtième anniversaire, Jean-Pierre Galland revient – en plusieurs épisodes – sur les grands moments de la fabuleuse histoire du Circ et de son clown rieur aux cheveux en forme de feuilles de beuh.

ÉPISODE 1: LA NAISSANCE



CIRC'STORY – ÉPISODE 1

Une folle ambiance

1 981. On y croyait. On croyait que les socialistes bougeraient sur le dossier des drogues, qu'ils dépénaliseraient pour de vrai l'usage du cannabis et que pour les drogues qualifiées de « dures », toutes les mesures seraient prises afin d'enrayer l'épidémie de sida (et d'hépatites) chez les injecteurs.

1990. Dix ans plus tard, les amateurs de drogues sont tous mis dans le même panier et servent surtout de faire-valoir à la politique sécuritaire en cas d'élections. Qui prend la présidence de la DGLDT (Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicoma-

nie) cette année-là ? Georgina Dufoix, qui s'enflamme dans un entretien accordé au magazine *Match* : « *L'abus de drogue détériore les fonctions du cerveau cents fois plus rapidement que l'alcool et deux cent fois plus que le tabac.* » Des propos navrants, qui craignent d'autant plus que le professeur Nahas, le docteur Folamour du cannabis, est pressenti pour devenir son bras droit.

Toujours plus nombreux, les amateurs de cannabis en ont marre. Est-ce la publication du *Droit de la drogue* aux éditions Dalloz qui allume la mèche ? A priori rébarbatif, signé par Francis Caballero, cet ouvrage met en pièces la loi de 1970 et démontre avec brio que la prohibition est une erreur historique. Au même moment, un gang dont je suis le chef prépare un ouvrage à vocation encyclopédique sur le cannabis, un livre écrit par des fumeurs de cannabis pour des fumeurs de cannabis.

« Enfermez Jean-Marie, libérez Marie-Jeanne »

Un soir, rentrant du bureau qu'on me prêtait (je n'avais pas d'ordinateur personnel en 1990) j'avise, griffonné à la hâte sur un mur, un appel à manifester pour la légalisation du cannabis. Le jour dit, un 23 juin, nous voilà sur l'esplanade du musée Beaubourg où nous apercevons, sous une banderole « *Légalisez le cannabis* » (avec un seul « n »), une dizaine de jeunes scandant à l'adresse des curieux : « *Des coffee shops à Paris* » et « *Enfermez Jean-Marie, libérez Marie-Jeanne* », un slogan qui connaîtra son heure de gloire.

Une semaine plus tard, de bouche à oreille en téléphone arabe, les partisans de la légalisation du cannabis sont invités à marcher de Beaubourg à Châtelet. Dans le cortège, nous croisons quelques journalistes, un avocat pas encore connu pour ses positions en faveur





d'une légalisation contrôlée du cannabis... Et des flics en civil nerveux, épaulés par des CRS multipliant les contrôles d'identité.

Pendant l'été, les initiateurs du mouvement et l'équipe travaillant sur le livre complotent : aux deux groupes initiaux – **Défonce libre et Fume** (Fédération unitaire des marginaux éclatés) – viennent se greffer le **MLC** (Mouvement de légalisation du cannabis) et **Di Great InsohReckshan**, qui n'est pas du néerlandais comme le croyaient les flics mais le titre d'une chanson de LKJ... La faute à Carolien. Originaire de Hollande, elle est considérée comme l'instigatrice de la rébellion et c'est elle qui, sous prétexte de « *trouble à l'ordre public* », se verra notifier l'interdiction de la manifestation prévue le 22 septembre. Comment, parti de Beaubourg et après avoir barré la rue de Rivoli, le gros de la troupe s'est-il quand même retrouvé à Opéra ? Je ne me souviens pas. Mais je me souviens par contre avoir fini en garde à vue avec beaucoup d'autres dont Francis Caballero.

Passer à l'action

Le mouvement prend de l'ampleur. Les militants de la cause cannabique se glissent dans une manifestation pour la paix où ils déploient une banderole « *Tire sur ton joint ! Tire pas sur les humains !* » et distribuent un tract annonçant un prochain rendez-vous place Saint-Germain. Par groupes de trois, des CRS battent le pavé sur la place, des inspecteurs en civil pullulent dans la station de métro. Sous terre comme sur terre, les policiers contrôlent à tour de bras... Et la manifestation d'être dispersée avant même de s'être constituée. Ce sera la dernière du genre. On attend la sortie du livre. *Les pétards du futur ? Cannabissimo ?...* Ce sera *Fumée clandestine*.

Sorti le jour du printemps et celui de mes quarante ans, *Fumée clandestine* consacre une double page aux manifestations de 1990. Pour tout service de presse, je l'envoie à *Nulle part ailleurs*. Deux jours plus tard, je suis invité et Antoine de Caunes déguisé en Ouin Ouin, alias Pine d'huître, fait se gondoler l'assistance. Le sujet des drogues est de retour sur scène après une longue absence, *Fumée clandestine* peut servir de tremplin : nous décidons de passer à l'action et d'organiser une première réunion. Mais le torchon brûle entre Francis Caballero qui essaie d'imposer ses théories et les autres, les inspirateurs des manifestations et les proches de *Fumée clandestine*. Nous ne sommes pas du même monde. Francis est avocat et maître de conférence à l'université de Nanterre. Nous

sommes des drogués notoires et des libertaires dont le souhait est de fédérer les amateurs de cannabis et de leur donner la parole au sein d'une association.

Trouver un nom

Nous avons conscience que si nous franchissons la ligne jaune, celle de la « *présentation sous un jour favorable* », une ligne bien floue, la préfecture risque de nous envoyer paître. Je me souviens opportunément des phrases présentant la drogue sous un jour favorable, soulignées d'un trait rouge par maître Caballero chargé de relire *Fumée clandestine* avant impression. Si j'avais tenu compte de ses remarques souvent judicieuses, l'ouvrage aurait à coup sûr perdu de son caractère subversif.

Les réunions se succèdent. Carolien, la plus radicale d'entre nous, mène la danse. Il faut trouver un nom à cette foutue association, un intitulé qui soit un acronyme en forme de clin d'œil comme les fameux Calumed, les Comités d'action pour la libération de l'usage de marijuana et de ses dérivés.

Finalement, ce sera le *Circ*, prononcez « *cirque* », le Collectif d'information et de recherche cannabique sans « s ». Et non pas, comme l'ont maintes fois écrit les médias, le Comité ou le Centre d'information et de recherche cannabique. Les mots devant être choisis avec circonspection puisqu'il s'agit d'une drogue, l'association se fixe pour but de « *collecter et de diffuser toute information, juridique, scientifique, culturelle... liée à l'usage du cannabis* ». Toute association devant par ailleurs se doter d'un président, tous les regards se tournent vers Carolien, qui n'a pas l'intention de s'éterniser en France et refuse ce poste à risques... Tous les regards (nous étions facilement une demi-douzaine) de se poser alors sur moi que le succès de *Fumée clandestine* protégeait, pensions-nous, d'éventuelles poursuites. Squatteur et jongleur, Stéphane (il deviendra Kshoo plus tard) est bombardé secrétaire et sa copine trésorière, par facilité.

Le 14 octobre 1991, je reçois une lettre de la préfecture de police contenant l'acte de naissance du *Circ*. ■ Jean-Pierre Galland

Prochain épisode : Comment une association de rien du tout organise à Paris un colloque international dédié au cannabis.





Selon la gazette des coffee shops (le *Coffeshop & Nieuws*), le *Weed Pass* (Wietpass en néerlandais) qui vise à interdire l'accès des coffee shops aux étrangers est une mesure discriminatoire « basée sur l'endroit de naissance, l'origine et la nationalité ».

SUS AU WEED PASS

À l'initiative du *Smoke Out* organisé le 20 avril à Amsterdam, Peter Lunk est persuadé que les fumeurs de cannabis néerlandais n'accepteront jamais cette mesure par crainte d'être fichés. Une autre mesure accompagnant le *Weed Pass* froisse les amateurs de cannabis bataves : bannir des futurs clubs toute variété dont le taux de THC dépasserait 15%. Conséquence de cette loi si elle entre en vigueur : le retour en force du deal de rue, ce que personne ne souhaite. Rappelons que c'est pour éviter aux innocents consommateurs de cannabis d'entrer en contact avec des dealers prêts à leur refourguer des drogues dangereuses pour la santé que le gouvernement a toléré les coffee shops à partir de 1978, une politique payante comme le dé-

montrent les différentes études. Premiers concernés par ces restrictions, les gérants de coffee shops ont donc lancé l'idée d'organiser le rassemblement du 20 avril à Amsterdam, un *Smoke Out* international suivi d'une party au Melkweg, haut lieu de la contre-culture amstellodamoise. Heureux patron de Virgin Megastore et d'une compagnie d'aviation (Virgin Air), Richard Branson propose des tarifs préférentiels sur ses vols Londres-Amsterdam ce jour-là et les sites invitant à participer au *Protest Smoke Out* fleurissent sur la toile.

Vilipendé depuis vingt ans la politique tolérante des Pays-Bas, la France est en partie responsable des propositions du ministre de la Justice, Ivo Opstelten. Aussi avons-nous multiplié les messages

sur le Net appelant à la mobilisation des fumeurs français avec l'espoir de former une caravane se rendant en convoi à Amsterdam. Hélas, cela s'avère difficile ! Mais il reste une solution pour affirmer notre opposition au *Weed Pass* et à la montée des xénophobies en Europe : organiser le 20 avril 2012 un rassemblement pacifique devant l'ambassade des Pays-Bas à Paris. Ça vous dit ?

Information de dernière minute : les activistes et leurs avocats qui ont contesté la légalité du *Weed Pass* devant un tribunal viennent de gagner la première manche. L'application de cette mesure discriminatoire ne dépendra pas du gouvernement, mais uniquement des maires dont beaucoup sont hostiles à son instauration. ■ J.-P. G.



QUOI DE NEUF DOC ?



Voilà, je vais tout vous dire. J'avais l'intention d'écrire un texte sur les programmes « drogue » des différents candidats à la présidentielle et tout le monde trouvait l'idée excellente. Mais la souris m'est tombée des mains. Non que le sujet soit inintéressant, mais je viens d'apprendre la mort de Whitney Houston (dont j'étais follement amoureux) et je n'ai pas le cœur à décrypter des programmes électoraux.



Think Different

Et comme j'ai la chance de disposer d'une rubrique dans Asud-Journal, je préfère vous parler de politique mais autrement. Par exemple de George Clooney, qui déclarait dans une interview récente (*Newsweek*, février 2011) : « Je n'ai pas vécu ma vie comme il le fallait pour entrer en politique. J'ai eu trop de femmes et j'ai touché à trop de drogues, et c'est ça la vérité. » Ces propos d'un des acteurs les plus célèbres du monde (et connu pour son engagement en faveur d'une cause juste : le Darfour) tranchent avec l'hypocrisie, trop fréquente, des politiques sur cette question. En 1992, on avait ainsi demandé à Bill Clinton en pleine campagne électorale s'il avait déjà fumé un joint. Il avait répondu par l'affirmative mais ajouté qu'il n'avait pas avalé la fumée. Délicieux puritanisme américain ! Pendant cette même campagne, il avait joué un peu de saxophone et ses partisans se baladaient avec des pin's sur lesquels était inscrit « *Blow, Bill, Blow !* » (« *Souffle, Bill, souffle !* »). On vit alors d'autres Américains narquois porter un pin's qui disait : « *Inhale, Bill, Inhale !* » (« *Avale, Bill, avale !* »). Barack Obama avait été plus courageux et plus drôle lors de la campagne américaine. À la question de savoir s'il avait inhalé, il avait répondu dans un sourire : « *C'est bien le but, non ?* »

Presque tous les politiques du monde ont icônisé Steve Jobs en oubliant qu'il n'a cessé de faire l'apologie du LSD : « *Prendre du LSD a été une des deux ou trois choses*

les plus importantes que j'ai faites dans ma vie », ajoutant, pour faire bonne mesure, que « *Bill Gates aurait été un type beaucoup plus important s'il avait pris de l'acid même une seule fois ou s'il était allé dans un ashram quand il était plus jeune* » (voir la biographie de Steve Jobs par Walter Isaacson, Jean-Claude Lattès). On devrait demander aux politiques s'ils pensent, comme lui, que les drogues psychédéliques permettent de « *penser différemment* » (« *Think Different* », le slogan d'Apple)...

Amy n'avait pas tort

Je viens d'évoquer deux géants, l'un vivant et bien vivant, l'autre mort. Je voudrais dire un mot, parité oblige, de deux géantes. Ce qui est triste, c'est qu'elles sont mortes toutes les deux, l'une à 27 ans, Amy Winehouse, l'autre à 48, Whitney Houston. Si leur mort n'a, certes, rien à voir avec la politique française, elle a certainement à voir avec le statut des femmes et y a-t-il sujet plus politique ? Toutes deux avaient de « *mauvaises habitudes* » (« *bad habits* ») parmi lesquelles celle de fumer du crack (ce qui n'est pas très bon pour la voix).

Elles étaient riches et célèbres avant de plonger dans le désastre et la déréliction. Amy, la petite juive qui entendait son père chanter du Franck Sinatra, mit un point d'honneur à rejoindre le « club des 27 » afin d'accéder pour l'éternité à la martyrologie du rock'n roll : « *Live fast, die young !* » (« *Vivre vite, mourir jeune !* »). Dans son tube de 2006, *Rehab*, elle chantait : « *They tried to make me go to rehab, I said no, no, no* » (« *Ils voulaient m'envoyer en désintox, j'ai dit non, non, non* »). Elle

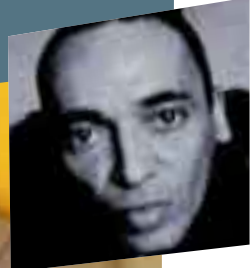
n'avait pas tort de chanter ça, Amy, puisqu'elle semble bien être morte d'une surdose d'alcool au sortir... d'une désintoxication alcoolique. Malgré toutes les études dont nous disposons, on n'a pas encore bien compris que les jours qui suivent les sorties de prison et de rehab sont des périodes à très haut risque pour les usagers de drogues. « *On* », c'est les médecins, les travailleurs sociaux, les spécialistes de santé publique, les politiques et, au final, un peu tout le monde.

I will always love you !

Quant à Whitney Houston, battue par son mari avant de finir par divorcer, elle est contrainte d'annuler sa tournée 2006 car celle qu'on surnommait « *la voix* » n'en a plus. Elle aurait dû honorer de sa présence les Grammy Awards, elle ne sera pas là. On se souviendra que la bande originale du film *Bodyguard*, sorti il y a vingt ans déjà, a été la deuxième plus vendue au monde après *Saturday Night Fever*. À la fin du film, elle est dans un avion qui doit la mener vers une nouvelle tournée pendant que Kevin Kostner, un bras en écharpe (il a pris une bastos pour lui sauver la vie, j'écris ça pour les criminels qui n'auraient pas vu le film), lui fait un signe de son bras valide. Le zinc démarre mais elle crie d'arrêter, sort de l'avion et se jette dans les bras de Kevin pour un des plus beaux baisers du septième art. Et, pour la première fois peut-être dans l'histoire du cinéma américain, ce n'est pas un Blanc et une Black qui se roulent une pelle d'amour mais tout simplement un homme et une femme. Whitney, *I will always love you !* Et je n'aurais pu dire ça à aucun candidat à la présidentielle. ■ Bertrand Lebeau



Depuis quelques mois, cocaïne et rabla investissent un espace traditionnellement réservé à la binouze, au canon de rouge ou au joint du samedi soir...



DES TRACES À LA CAMPAGNE

Le visage des campagnes françaises a été profondément bouleversé par les politiques agricoles successives qui ont peu à peu vidé les villages de leurs habitants originels. Les grands bénéficiaires en ont été les secteurs fonciers et immobiliers qui profitent, de fait, d'un prix particulièrement attractif au mètre carré. Il est désormais courant de travailler dans un centre urbain et d'habiter dans des périphéries pouvant atteindre les 100 bornes, voire plus. Moyens et hauts salaires des villes sont venus s'installer, qui, dans une métairie abandonnée, qui, dans l'ancienne salle des fêtes d'un hameau en voie de fantômisiation.

Au fil des ans, la campagne a donc hérité d'une population et d'une mentalité où les drogues ont naturellement trouvé leur place. Les bourgs devenant naturellement le reflet des villes, cette jeunesse qui n'a plus de rurale que le nom aspire désormais aux mêmes plaisirs que celle des centres urbains. Et là où le shit et la weed avaient mis quelques années à s'implanter, il semble que la CC et parfois l'héro n'aient eu besoin que de quelques mois pour le faire...

Substances plus exotiques

La poudre a conquis nos campagnes et il n'est plus rare de voir les habitants de nos contrées les plus reculées s'adonner aux joies de la trace, du free base, voire du shoot. Un fait d'autant plus déconcertant et remarquable qu'il se déroule dans un contexte qui n'est pas sans rappeler la fin des années 60 et le début des 70's, quand les opiacés envahirent en quelques mois les grandes villes françaises. Avec le temps, la campagne est ainsi devenue le théâtre de scènes habituellement réservées aux grandes agglomérations et alors que la fumette s'y inscrivait sans bruit dans le quotidien, il est parfois moins difficile de s'y procurer cocaïne que weed, héroïne que haschich...

À l'heure du numérique, du web, des jeux vidéos et autres iPad dans un pays où une bonne partie de l'agriculture traditionnelle doit sa fierté à une production de pinards et alcools que le monde entier nous envie, il faut maintenant compter avec des substances souvent plus exotiques, mais toujours importées des

villes. Or, il en est de la poudre comme de la plupart des biz : plus on s'éloigne du producteur, plus la proportion de coupe est importante, et la substance négociée en fin de chaîne n'a souvent de cocaïne ou d'héroïne que l'apparence. Les effets pervers de la prohibition ont ouvert le commerce à des pushers peu scrupuleux qui profitent de l'ignorance d'ados insouciantes, peu informés mais aux parents souvent argentés. Dans les petites municipalités jouxtant les grandes villes, il est donc très fréquent de voir des CC ou des rablas de très mauvaise qualité, abusivement coupées et recoupées par certains revendeurs inconscients et/ou ignorants qui n'hésitent pas à recourir à des procédés peu orthodoxes pour booster leur quantité de poudre et rentabiliser à outrance leur investissement. On en revient alors à la situation des années 1980-1990, quand il était moins rare d'avoir un souci avec une coupe frelatée ou inadaptée qu'avec le produit lui-même !

Praticiens rétifs à la RdR

Du fait de l'éloignement, les acteurs de prévention ont du mal à cibler ces populations et à assurer leur mission. Et bien que le shoot reste une coutume assez marginale, on peut craindre une augmentation sensible des pathologies associées à ces nouveaux usages, et plus particulièrement des hépatites via le partage des pailles. Un usage réputé pathogène s'il en est, ce que nombre d'UD des champs ignorent, faute d'une information qu'une certaine (mauvaise) volonté politique a rendue inaccessible. Assez logiquement, et comme en ville, les UD ruraux les plus responsabilisés et les plus au fait des pratiques de réduction des risques sont souvent les moins jeunes.

Rescapés des années de galère mais lassés des traces de la ville et rangés des squats, un grand nombre de vieux UDVI ont préféré s'installer dans des contrées plus reculées où la visibilité est moindre et les conditions de vie, en principe, plus décontractées. Si





la plupart d'entre eux sont substitués, ils s'autorisent éventuellement un écart de conduite, le plus souvent à l'occasion d'un bon plan qui traîne dans la région. Mais contrairement aux villes où la situation a peu à peu tendance à s'améliorer, les rapports entre UD et praticiens restent souvent compliqués, voire conflictuels. Légion sont en effet les retours où la mauvaise volonté dispute à la mauvaise foi. Particulièrement rétifs au concept de réduction des risques, de nombreux médecins et pharmaciens des champs ont ainsi une fâcheuse tendance à traiter l'utilisateur de substitution – qu'il s'agisse de Sub, méthamphétamine ou plus rarement, de sulfate – comme un client potentiellement indésirable. Le substitué des champs est, par conséquent, très souvent contraint par un médecin mal informé et/ou un pharmacien acariâtre de parcourir des distances astronomiques, dans des conditions frisant parfois le plus mauvais des *Koh Lanta*, pour acquérir un traitement qu'il obtiendra beaucoup plus facilement en ville... où se termine son calvaire la plupart du temps.

Si rien n'est fait...

La rigueur des protocoles des substitutions aux opiacés rebute nombre de professionnels ruraux, qui préfèrent refiler le bébé à leurs collègues citadins. La situation est à ce point tendue que certaines petites et moyennes municipalités opposent une farouche volonté politique à la moindre tentative d'organisation ou de fédération réclamée par les assos de RdR. Les initiatives individuelles étant vite réprimées, l'UD des champs n'a souvent d'autre alternative que de s'offrir un très long parcours du combattant tracé au hasard de



l'intransigeance médico-sociale et des traditions politiques locales, toujours plus soucieuses de ménager un électorat généralement acquis que de protéger la santé de qui que ce soit... Ce qui aurait pu n'être qu'une mode ou qu'un avatar de la vie des villes devient alors un juteux business où les moins honnêtes trouvent, comme toujours, leur place.

Grâce à des lois stupides, aux interdits et à leurs conséquences, un souci de consommation qui aurait probablement pu être contenu par la prévention est ainsi en train de devenir un potentiel problème de santé publique. Et il y a fort à parier que si rien n'est fait, les statistiques issues de nos contrées rurales seront, dans un délai plus ou moins bref, terriblement moins anodines qu'elles ne l'étaient. Au-delà des problèmes récurrents que génère la consommation d'alcool, il nous faudra bientôt penser à ceux liés à l'usage de stupéfiants. La population y devient particulièrement exposée. Face à la difficulté d'assurer une prévention digne de ce nom faute de crédits, de personnels et de moyens, et face à l'immobilisme qui sert de programme électoral à certains édiles, force est d'admettre que peu d'acteurs de la RdR se précipitent dans ces contrées reculées où ils n'ont, pour le moment, que peu de chances d'être accueillis en libérateurs. Mais on peut toujours espérer une amélioration prochaine... ■ Alain Termolle



THAT'S ALL RIGHT MAMA

(... I'M ONLY BLEEDING)

1. La vie avec modération est - tout de même - mortelle !

Avec modération... Leitmotiv d'une époque ordremoral hygiéniste... Une fine couche étalée en surface pour faire riche, civilisé. Le vernis craque... Un coup de latte, ça vole en éclat et là, derrière, c'est Dorian Gray... Une puanteur terrifiante... joliesse extérieure, salauderie à l'intérieur ! On en a des exemples jusque dans les choses les plus ordinaires... D'habitude, j'aime assez les légendes et photos trashes qui ornent les paquets de tiges, depuis qu'une législation azimutée l'a imposé : poumons noirs grillés couleur bacon, foies sanguinolents à la Bacon, gorges écarlates, pieds de cadavres étiquetés à la morgue et autres fantaisies... Du genre dissuasives. À vous foutre les jetons. Mais rien de tout ça sur le paquet que je tiens entre mes mains. À la place : une seringue ! Qu'est-ce que vient foutre une seringue dans la prévention contre le tabagisme ? Cherchez l'erreur ! Jusqu'à preuve du contraire, le tabac ça se chique/mâche/fume mais ça s'injecte pas... Même en 2012 c'est toujours par voie orale, non ? À moins que j'ai raté un truc... Faut dire que j'aime à me tenir désinformé : c'est bon pour mes nerfs, plus sain pour mon esprit et il se pourrait même que ça sauve mon âme !

La seringue ici n'a rien d'un simple instrument. C'est une shooteuse chargée !

Loaded ! Pleine de came. Elle symbolise la dope, la dure, maléfique, quasiment. Bon, le message est évident, lisible par tous : il s'agit bien d'établir (ou plus exactement de jouer sur) la corrélation directe entre seringue/addiction/tabac/Mal. Le glissement de sens est quand même... stupéfiant !! Tout comme la lecture immédiate qu'on en fait tous. Parce que, même au fin fond de l'Eure ou du Limousin, il est rare de nos jours qu'on associe une seringue avec les bienfaits de la vaccination et autres sérums guérisseurs. Shooteuse vecteur de mort/Imagerie, certes, urbaine mais passée dans l'inconscient collectif. C'est vrai que dans la grande confusion dans laquelle on aime à laisser patauger la popu-si-lasse, ce rapprochement seringue/tabac n'étonne personne. Pour mon père, tous les fumeurs d'herbe étaient « des shootés ». Je l'entends encore sermonnant son cadet, rouleur de joints invétéré : « *T'en as pas marre de te shooter avec ta drogue !* » C'est sans doute ça qu'on appelle filer un mauvais coton !

Gare, donc ! Tabacame : même « dé-faite » ! Superposition des deux éléments distincts pour un nouveau vernis, une nouvelle couche, bien mensongère, craquelant dès qu'on y regarde de plus près... Tout ça va gentiment polymériser jusqu'à faire consensus ! La prohibition approche à grands pas avec son lot de grandes manœuvres en coulisse, de travail de fond de sape, et d'endoctrinement martelé dès l'école primaire... Avec son lot aussi de lobbying et de liaisons dangereuses, convergences d'intérêts industriels et particuliers – labo pharmaceutiques

Marc Dufaud est écrivain. Il conjugue une passion indéchiffrable pour le «King» Elvis avec une fascination pour les univers psychotropes. Marc Dufaud vous propose désormais ses A-kroniks dans Asud-Journal.



et leur business de « désintox » & associations de veuves inconsolables parties en croisade depuis le décès d'un mari cancéreux – sans même parler du fameux intérêt général : Front commun, question de santé publique ! Ca s'imprime subli-minablement : « *Le t'abattu* ». Dans trente ans, il y a des chances qu'on regarde les fumeurs comme de grands malades, des parias, de pauvres toxicos !

À ce sujet, la mise en perspective offre de ces visions... ! De quoi s'interroger quand on sait qu'à la fin du XIX^e siècle, la morphine avait tout de la panacée universelle ! Les toubibs la prescrivait à tour de bras et sans garrot puisqu'on l'injectait alors en intramusculaire ! Vers 1880, la fée grise était très tendance ! Dernière Bohème hydropathe, dandies, décadents, gommeux s'y adonnent alors sans restriction. La Pravaz est même du dernier copurchic : aiguilles en or, poussoirs ciselés, souvent en forme de tête de mort, incrustés de pierres, manchons de velours... Les joailliers rivalisaient d'inventivité pour parer les objets du culte d'attributs précieux. La morphine jouait le rôle de booster, d'élément socialisant festif ; on s'en envoie juste avant de sortir, histoire de se remettre en forme, on se pique la jambe ou le bras en pleine conversation comme on avale un verre d'absinthe dans les salons et dans les bars littéraires. Jusqu'à ce que la polémique se cristallise autour de la question d'une possible accoutumance. Le débat partagera longtemps le monde médical, mais en moins de dix ans, l'image du produit aura changé. On commencera



à distinguer « *morphinomanie passionnelle* » ou « *euphorique* » et « *morphinomanie médicale* ». Aux malades entrés en toxicomanie par « la voie de la douleur », on opposait déjà les « *morphinomanes pervers* » : « *ceux-là sont des vicieux – en quête de sensations physiques ou des stimulations génésiques qu'elle donne* », expliquait *Le Figaro*. À l'aube du Paris 1900, l'opinion publique frémit à l'évocation de ces déviances, et se régale de la soudaine prolifération de romans contemporains « avec drogue » signés, entre autres, Lorrain, Rachilde, Mendès, qui vont figer les accrocs dans la posture de spectres. Un éternel retour. C'est à cette époque qu'apparaît également le premier produit de substitution pour se sevrer de la morphine : l'héroïne ! Un Éternel Retour, vous dis-je !

2. Parfaite solitude Peaux et tris

La principale vertu de la procrastination c'est qu'elle occulte l'imprévu ! Une date inscrite au rouge à lèvres sur un miroir : 23 juillet. Date... Butoir. Revolver. Le *Feu Follet* explique à son médecin : « *Je suis triste et je fais n'importe quoi !* »

Les rideaux américains, lamelles de tissu écru, ondulent sous l'effet du vent pénétrant par la fenêtre ouverte. La musique de Satie obsédante coule comme une couleur diffuse...

« *Ce ne sont pas des angoisses, c'est une angoisse permanente... – Votre pire ennemi c'est vous même... Si vous n'étiez pas si difficile vous n'en seriez pas là où vous en êtes.* »

Un piano équilibriste posé sur un nuage gris au-dessus de Montrouge, la ville de Satie. J'y occupais une turne suintante derrière le périphérique dans un immeuble cénobite pourrissant sur place, décré-piteux. Une odeur poisse de moisissure. Claustre là, voyageant autour de ma chambre, l'âme légère. Gymnopédique.

« *Je n'ai fait qu'attendre. Attendre toute ma vie que quelque chose se passe.* »

À l'imprévu nul n'est tenu (de soirée)... Un esseulement total. Parfaite solitude : moine urbain dans sa cellule cénobite accrochée au flanc de la ville. Stylite immobile, acémète à mes heures, absorbant le néant à grandes bouffées, intoxication à haute dose, béatitude à l'envers. Plus ou moins in-extatique. Progressivement s'abstraire de tout. Démission plus ou moins urgente et continue des « exigences » séculières, guetté par

une acédie sournoise. La force du renoncement/Laisser le monde à son désastre...

« *Vous me trouvez lâche ?*

– *Non, je vous trouve malheureux.* »

La nuit s'abat comme une gifle. Les lignes ennemies font le siège. Encerclé ! La moindre percée à l'extérieur serait suicidaire. Ici, tout est sous contrôle, calfeutré jusqu'aux combles... d'ironie. Les issues sont condamnées, les portes verrouillées. Risque zéro. À l'abri dans mon terrier kafkaïen, je monte la garde. Dehors, les rues ne sont plus aussi sûres. Parano sur les bords ?... Peut-être bien, ceci étant, « *une once de paranoïa est garante d'une longue vie* », disait assez justement l'inspecteur Briscoe. *Shelter from the Storm*... Prolongeant les veilles jusqu'à ce que les yeux me brûlent, jusqu'à ce que ma vue se brouille. Des phosphènes craquent sous mes paupières, étincelles fugaces électriques ; mon esprit, lui, prend son élan, se déploie, enjambe les minutes.

« *Quand je suis triste je fais n'importe quoi...* »

Sommeils morts dans la vie. Brefs. Réparateurs... suffisant pour équilibrer les masses d'ombres et les poids morts, et ralentir le travail nuisible des épeires lovées sous mon crâne, tissant leur toile en fil d'acier souple et tranchant. Je flotte sur un lac de sel en forme d'œil horizontal. La pupille au centre est une île où j'amarre ma barque funéraire comme les morts d'anciennes civilisations insomniaques. Pesée des âmes, Anubis, la balance penche salement... À rebours... Doucement, on en revient à de meilleurs... sentiments. On tend l'autre joue, pas très fier d'abord... On courbe l'échine, un peu, et la tête, on la rentre comme il faut dans les épaules, et tout rentre dans l'ordre, finalement. Le temps (dé)fait son œuvre, outrage comme il se doit, amoche pas possible. Alternative : devenir transparent, histoire d'éviter la bourrasque. Techniquement, ça frise la science-friction. Concrètement, c'est vite vu, rien n'y fait. La peau commence à craqueler, là, sous les yeux qui se délavent... trop vu. On entend claquer à l'intérieur. Froissement de paupière, amplifié. Une lézarde craquelle le mur, mince ligne noire courant le long de l'édifice... Et puis la lézarde s'ouvre béante et le saurien qui en sort terrifié promet d'engloutir le monde tout entier. Une fuite en avance...

« *Je frappe comme un sourd à la porte des morts.* » (R. G.-Lecomte) ■ Marc Dufaud



La même chose, patron ! Attendue au tournant après une première saison remarquable, la série cinématographique de Scorsese revient avec talent sur nos petits écrans broser le portrait de la décadente Atlantic City et de son charismatique gestionnaire mafieux, Nucky Thompson, durant la prohibition de l'alcool.

BOARDWALK EMPIRE, SAISON 2

SÉRIE DE MARTIN SCORSESE ET TERENCE WINTER (12 ÉPISODES)

L'esthétique (décor, lumière, costume, son), l'utilisation du contexte historique (ségrégation raciale, début de la guerre civile irlandaise...), l'incarnation de personnages ayant réellement existé... tout concourt à plonger le spectateur dans l'ambiance des années 1920 et à rendre réaliste une intrigue pourtant fictive.

De son côté, Lucky Luciano tente de convaincre ses associés de se lancer dans le trafic d'héroïne, la drogue du futur selon lui ! Ses arguments : « *Moins lourde et volumineuse à transporter que l'alcool, des clients garantis par une rapide dépendance, plus de marge à la revente en la coupant dix fois. Un million de dollars tiennent dans une mallette !* ». Bien sûr, aucun des personnages ne croit au potentiel de

ce produit. Quand la force de première saison était de nous montrer toute l'arrogance et l'impunité du système de corruption créé par Nucky, la deuxième s'attache dès le début à faire vaciller cet empire. Son pouvoir suscite la convoitise des rivaux, son illégalité notoire l'expose aux repréailles de la loi et son immoralité développe un cas de conscience chez le héros. Trahisons, accusations et doutes accablent Nucky et nous tiennent en haleine sur la façon dont il arrivera à reprendre la main. Aucun doute à se

faire là-dessus car le vrai Nucky n'a été condamné qu'en 1941 et cette saison se passe en 1921 ! Ce qui nous promet encore de nombreuses saisons en cas de succès répété. ■ Kritik

Série diffusée sur Orange Cinémax (l'intégrale de la saison 1 est disponible en DVD).

L'HALLU-CINÉ

Seconde apparition seulement de cette rubrique dans le journal, et c'est déjà le chômage technique : pas une seule référence, même infime, aux drogues dans les films vus ce trimestre. Un scandale ! Faut dire aussi que le froid glacial n'était pas propice à se rendre dans les salles obscures. C'est donc vauté dans le canapé devant la télé que parfois les surprises (bonnes ou mauvaises) surgissent. Commençons par une boutade entendue dans la série *Castle* (saison 2, épisode 12) : « *Mais pourquoi diantre une femme droguerait-elle un homme pour coucher avec alors qu'il suffit simplement de le lui demander ?* » L'homme en question a été victime du *Roofies* (Rohypnol® en VF), une « drogue du viol » (selon l'expression des autres personnages) que lui a fait boire à son insu une femme qui avait très envie de lui.

Toujours à la pointe des dernières découvertes de la science, House, dans la saison 8 (épisode 7) de triste mémoire, résout un cas en découvrant l'alcoolisme de sa patiente en apprenant que la mère de celle-ci a été accro à l'oxidado (un dérivé du crack). Il suffit d'une phrase du bon docteur pour expliquer le lien génétique évident entre l'addiction de la mère et celle sa fille. Le gène de la dépendance démontré ! Voilà qui mériterait un prix Nobel de médecine.

Autre série, autre mœurs, cette fois ce sont *Les Experts : Manhattan* (saison 7, épisode 12) qui abordent la consom-



Pour les friands de petits détails liés aux drogues et au trafic, voici deux anecdotes issues de cette saison. Face à un problème d'approvisionnement massif en alcool, Al Capone et ses complices détournent les stocks destinés à l'usage médical pour fabriquer leur gnôle.



mation de drogues dans un épisode particulièrement intéressant et riche en la matière. L'enquête se déroule dans le club méga tendance du moment. La raison de sa branchitude est le « cube » : une structure au milieu du dancefloor ressemblant à une cage sur laquelle sont fixés des dizaines de vaporisateurs haute pression d'alcool. Les fêtards se trouvant à l'intérieur inhalent l'alcool en dansant, plus besoin d'aller au bar pour se bourrer la gueule et aucun risque de renverser son verre en se déhanchant. J'ai cherché, un tel paradis semble ne pas exister. Mais si cela se passait en France, voilà un beau cas

d'école pour notre législation qui interdit les open bars. L'histoire porte sur la mort d'un jeune Espagnol, gosse de riche et dealer d'ecstasy. Sa famille ayant le bras assez long, nos Experts sont obligés de bosser avec un flic de l'ambassade d'Espagne.

Au fil de l'investigation, le jeune s'avère être le dealer parfait : il vend des produits de bonne qualité, utilise le réactif de Marquis pour tester ses taz devant ses clients, et dispose même d'un site web sur lequel figure l'analyse complète des comprimés qu'il vend. Il ne force jamais les gens, refuse de vendre aux mineurs. Bref si c'était légal, il serait l'employé du mois. Ce portrait de la victime donne lieu à une belle scène entre le héros américain et son confrère ibérique. Pour le policier yankee droit dans ses bottes de cowboy, il n'en reste pas moins un sale petit dealer dont la place serait en prison s'il n'était pas mort.

L'Espagnol essaie de le faire relativiser en lui expliquant que dans son pays, la possession d'une petite quantité de drogue n'est pas réprimée par la loi et que le testing de drogues est un programme de santé encouragé et financé par le gouvernement. Mais l'argument citoyen responsable ne parvient pas détourner un Expert de sa moralité. Pour préserver celle-ci tout en attendrissant l'Expert, il faut attendre le dénouement de l'épisode : le jeune dealer était en réalité atteint d'une grave dépression chronique et sa consommation de MDMA était son unique automédication. Malgré cela, il ne supportait plus de vivre et maquilla son suicide en meurtre pour cacher sa maladie. L'Expert peut compatir la conscience tranquille. La morale est sauve.

Voilà, c'est tout pour cette fois. Mais d'ici là, ouvrez l'œil. ■ Kritik

BULLHEAD

MICHAËL R. ROSKAM (2011)

Un film à la testostérone, littéralement. Il n'y a pas que les cyclistes qui sont dopés à l'insu de leur plein gré, le bétail aussi, à coup d'hormones et d'antibiotiques surpuissants. Et voilà que le monde paysan se met à ressembler à nos journaux télévisés : trafic de produits illicites, mafia, règlement de compte et enquête policière. Faisant corps avec ce milieu trouble, un homme, pas tout à fait comme les autres, essaye de trouver un sens à sa vie au rythme de ses flux hormonaux. À la frontière du film noir, du drame psychologique, du récit philosophique et même parfois de la comédie populaire, *Bullhead* étonne par sa profondeur et sa sensibilité tout en dépeignant un milieu sommaire et brutal.

Si nous sommes habitués aux ovnis cinématographiques en provenance de Wallonie (*Dikkenek*, *C'est arrivé près de chez vous*, *JCVD...*), le cinéma flamand est quasi inconnu chez nous. Mais depuis quelques mois, la presse spécialisée sent un frémissement salvateur. Et *Bullhead* a sa part de responsabilité. Pour son premier film, Roskam a reçu un bel accueil dans les festivals, quelques prix (Paris et Berlin) et même une nomination à l'Oscar du meilleur film étranger ! Enfin un mot sur l'acteur au nom imprononçable qui porte et incarne le film : Mathias Schoenaerts se donne chair et muscles à son personnage à qui le film doit en grande partie son originalité.

■ Fabrice Perez



JUST KIDS PATTI SMITH

DENOËL, 2010
(Trad. Héroïse Esquié,
Prix du livre rock 2011)

Une époque où tout semble possible. Auparavant, on aura partagé avec elle son enfance prolo mais heureuse, celle de Robert, bourgeoise mais pas facile, et son arrivée sans une thune à N.Y. La rencontre de ces deux personnes que l'art unit avant tout et la conscience qu'ils ont très tôt d'être des artistes et de vouloir être reconnus en tant que tels. Mais la réussite ne viendra pas d'où ils le pensaient. Avec ce livre, on comprend en effet que si Patti Smith a toujours été en contact avec la musique, ou plutôt avec des musiciens, c'est un peu par ricochet qu'elle semble y avoir accès. Très tôt présente dans sa vie, puis par les nombreuses stars qu'elle rencontre (Janis Joplin, Jimmy Hendrix, Johnny Winter, etc.), la musique ne semble pas la préoccuper beaucoup artistiquement, et c'est sur l'insistance d'amis qu'elle se décide finalement à chanter dans les années 1970. Avant, elle préférait le dessin, la peinture, la poésie surtout, et même le théâtre, qui lui vaudra d'ailleurs une savoureuse remarque d'un metteur en scène, révélatrice de cette époque new-yorkaise : « *Tu ne te shootes pas et tu n'es pas lesbienne, on peut savoir ce que tu fous Patti ?* » Quant à Robert Mapplethorpe, il ne viendra lui aussi à la photo que plus tard, lui préférant les collages et les arts graphiques, tout simplement parce qu'il faut avoir les moyens de se payer de la péloche !

La vie de bohème au Chelsea Hotel, où très judicieusement Patti et Robert s'installent, nous offre des pages mémorables sur la vie de cette petite communauté d'artistes assez déjantés mais très branchés, les poètes beat Allen Ginsberg et Gregory Corso,

William Burroughs et d'autres anonymes qui deviendront leurs amis. Pour Patti, cette vie au Chelsea « *qui devient mon université* » ressemblait aussi à une sorte de bulle, une perpétuelle quête artistique, peut-être aussi un peu de côté de la vie : Patti et Robert ne sont que des témoins sensibilisés, pas des acteurs, des mouvements contestataires contre la guerre au Vietnam et pour les droits civiques qui envahissent les rues... Comme – plus surprenant encore – des happenings rock Woodstock et Atlamont où elle ne se rend pas.

De très longues pages sont consacrées aux débuts difficiles de notre jeune couple, Robert en pleine remise en question sexuelle (un penchant de plus en plus évident pour les hommes), sa relation ambiguë avec le fric qui lui fera tâter la prostitution, celle avec les drogues qu'il utilise régulièrement (cannabis, LSD, MDA...). La première rencontre entre Robert sous LSD et les parents de Patti est très bien vue... Et là, autre surprise et de taille : Patti est sur les drogues d'une innocence troublante pour l'époque et l'endroit. Elle ne fume pas, pas de bitures et si elle finit par essayer les drogues, c'est très, très, très piano : un premier petit joint d'herbe très tardif par rapport à Robert, suivi d'un autre de shit un peu plus tard. Puis une expérience involontaire avec une drogue non identifiée, une autre à la MDA *and That's all Folks* ! Nous qui la croyions à l'époque destroy et adepte d'autres prods, on en reste coi ! Sa phobie des aiguilles l'oblige même à se faire des marques sur les bras pour un rôle de junk au théâtre...

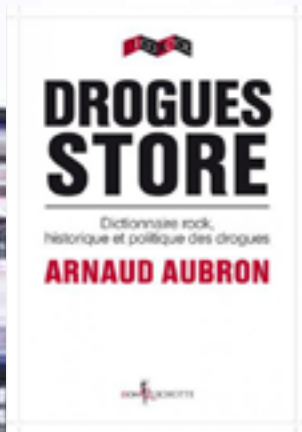
Le livre nous conduit également dans deux autres mythiques du rock de ces années qui virent l'éclosion du punk new-yorkais :

C'est vraiment une très belle histoire d'amour puis d'amitié que nous livre Patti Smith avec ce livre, entre elle et le sulfureux photographe Robert Mapplethorpe, mort du sida en 1989. Il nous plonge dans le New York artiste-bohème où elle arrive en 1967, en provenance de la petite ville de Pitman dans le New Jersey.

le Max Kansas City et le CBGB. Dans le premier, règnent Andy Warhol et sa cour, le speed coule à flot et nombre de la zone qui le fréquente finiront mal (OD et sida feront des ravages). Quant au deuxième, bien destroy, il fallait juste être nouveau sur la place pour pouvoir jouer dans cet ovni des salles de concerts ! Simple mais efficace pour lancer des groupes comme Television dont Patti sera très proche.

Les pages finales sont très poignantes avec la mort de Robert et d'autres, rappelant du même coup à ceux qui ne l'ont pas vécu ce que fut le fléau du VIH. Avec pourtant une certaine déception en refermant le livre : même si elle parle de Lou Reed et du Velvet (« *le plus grand groupe new-yorkais de l'époque* »), des New York Dolls dont elle fera une première partie en lisant ses poèmes, le fan que j'étais de cette chanteuse, considérée à juste titre comme la marraine du mouvement punk des années 1970, reste troublé par le peu d'espace réservé à sa carrière musicale. Une quarantaine de pages sur 300 ! Un déséquilibre qui en laissera plus d'un sur sa faim... Très peu sur ses disques, à part le single *Hey Joe* enregistré dans le studio créé par Jimmy Hendrix et *Horses*, son premier 33 t. Pas un mot sur *Radio Ethiopia* et si elle nous parle d'*Easter*, c'est juste pour nous dire que *Because the Night* arrivera 13^e au hit-parade US ! Aucuns souvenirs non plus de concerts mémorables comme celui de Tampa en 1977 où elle se casse plusieurs vertèbres en tombant de scène et on n'en saura guère plus sur les raisons qui l'ont pratiquement fait disparaître de la scène musicale entre 1980 et 1994. Un choix qui surprend mais un livre à lire, sans aucun doute...)

■ Speedy Gonzalez



Vous connaissez Arnaud Aubron ? Non ? Et vous croyez être informé sur les drogues ? Vous êtes passé à côté du Hunter S. Thompson frenchy-baguette-jambon-beurre (pour les cancrs, Hunter S. Thompson est le reporter gonzo multivitaminé mis en scène dans le film culte *Las Vegas Parano*).

DROGUES STORE ARNAUD AUBRON

DON QUICHOTTE COLL. DICO ROCK (2011)

Arnaud est un ancien journaliste de *Libé*, cofondateur de *Rue89* que l'on croise à la *Cannabis Cup* d'Amsterdam, dans les *Weed Clinics* de Venice Beach ou sur la plage de Goa, mais exclusivement pour des raisons professionnelles. Un tel curriculum ne pouvait manquer d'attirer l'attention d'Asud, d'autant que le bougre, devenu rédac-chef aux *Inrocks*, anime un blog psych-édénique au nom évocateur : *Drogues News* <http://blogs.lesinrocks.com/droguesnews/>

Pour couronner ce cursus honorum, Arnaud se devait de laisser une trace, heu, une empreinte, dans la biblio « drogues » chère à notre cœur. Mission accomplie, avec *Drogues Store*, un « dictionnaire rock, historique et politique des drogues » préfacé par Anne Coppel, notre Obi-Wan Kenobi à nous, dont voici quelques extraits propres à vous titiller l'occiput. S'agissant d'un dictionnaire, vous pouvez picorer de-ci de-là, au gré de vos *Highs* ou *Downs*. Par exemple, « *A comme Asud* » puis « *A comme... Apaïre* ».

A comme Apaïre, Étienne

Qu'on ne s'y trompe pas, Étienne Apaïre, le président de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), est ce que les Américains appellent... un guerrier de la drogue... « *Association d'usagers de drogues, c'est ambigu* », lança Étienne Apaïre aux représentants d'Asud (Autosupport des usagers de drogues), lorsqu'il les reçut quelques mois après sa nomination... Et ce, après avoir annoncé qu'il leur coupait les subventions de la Mildt. Le même sort fut réservé à Technoplus, autre association de réduction des risques chez les usagers de drogues.

« *Apaïre nous hait*, résume Fabrice Olivet, d'Asud. *Il est dans l'idéologie prohibitionniste absolue. Pour lui, on est l'incarnation du mal, on utilise des arguments fallacieux pour continuer à se droguer. Dès qu'il est arrivé, il nous a coupé les vivres. Heureusement, le ministère de la Santé a compensé. Depuis, nous n'avons plus aucun contact avec la Mildt.* » Tout en affirmant ne pas vouloir revenir sur le principe de réduction des risques, inscrit dans la loi depuis 2004, Étienne Apaïre créa ainsi dès son entrée en fonction un climat de suspicion qui ne se dissipera jamais...

D comme Dealer

C'est probablement dans l'Amérique des années 1930 qu'apparut pour la première fois aux yeux du grand public la figure du dealer de drogue ; en l'occurrence de marijuana. Alimentés par la police, les journaux décrivaient ces « *vendeurs de mort* » qui attendaient les enfants à la sortie de l'école pour leur offrir une dose et les accrocher ainsi à tout jamais. Le dealer est de fait le plus pur produit de la prohibition. D'abord parce que « *L'homosexualité semble découler de l'usage de la marijuana* » (Carlton Turner Drug Czar (« *Monsieur Drogue* » de Ronald Reagan)) l'apanage de pharmaciens et de sympathiques charlatans avant l'entrée en vigueur des premières mesures d'interdiction visant les opiacés, la cocaïne et le cannabis au début du XX^e siècle. Mais aussi parce que le discours prohibitionniste a toujours fait du dealer un parfait bouc émissaire, l'incarnation du mal absolu, venu de l'étranger pour pervertir la jeunesse nationale.

Dans l'Amérique des années 1920 et 1930, le dealer de marijuana ne pouvait être que latino ou noir et l'opinion publique le tenait pour responsable d'une supposée vague de crimes tous plus horribles les uns que les autres qui avaient eu lieu dans le sud du pays. Dans la France des années 1970 et 1980, ce furent les Arabes qu'on associa au trafic d'héroïne et de cannabis. Puis les Noirs pour le crack et l'herbe. Avec toujours cette idée sous-jacente d'une jeunesse innocente pervertie par des étrangers sans scrupules. C'était oublier qu'une offre se structure toujours lorsqu'une demande solvable existe...

P comme prison

La trentaine, beau gosse, baraqué et malin, Marc connaît bien les prisons françaises. Il y a passé quatre années de sa vie. Pour lui, c'est clair, « *en prison, tout le monde est dépressif, alors soit ils fument des pétards, soit ils prennent des médicaments, soit ils dépérissent.* » Tombé pour des braquages, Marc ne consomme pas de drogues, mais y a vite vu un moyen facile de subsistance à l'intérieur. Il faut dire qu'à 150 ou 180 euros par mois, pour 40 heures par semaine, les emplois qu'offre l'administration pénitentiaire ne suffisent pas à cantiner, surtout lorsque l'on sait que tout est plus cher qu'à l'extérieur. Tout, y compris les drogues. Un pétard vaut un paquet de cigarettes. La barrette de deux ou trois grammes de hasch « vaut », dans certaines prisons, une cartouche, soit trois fois ce qu'elle valait avant d'y entrer. Et dans un univers pour le moins hostile, « *ceux qui font entrer des trucs ont un ascendant sur les autres* », explique Marc. La suite dans *Drogues Store*. ■ Fabrice Olivet

ADRESSES



POINT ÉCOUTE DROGUES

Hôpital de Soissons
46, av. du Général de Gaulle
02200 SOISSONS 03 23 75 74 38
point.ecoute@ch-soissons.fr



CSST ACTES

6, av. de l'Olivetto
06000 NICE 04 93 53 17 00



CAARUD ENTR'ACTES

6 rue Offenbach
06000 NICE 04 93 16 00 49



CAARUD YOZ

5, rue Jean-Jacques Rousseau
08000 CHARLEVILLE MÉZIERES
03 24 26 68 95 www.yozinfos.org



CAARUD 09

32, rue des Chapeliers
09000 FOIX 06 42 57 45 14



SLEEP'IN (PES 24h/24)

8, rue Marcel Sembat
13001 MARSEILLE
04 91 62 84 84



CENTRE AMPTA

39 A, rue Nationale
13001 MARSEILLE
04 91 91 50 52



LE TIPI

26 A, rue de la Bibliothèque
13001 MARSEILLE 04 91 92 53 11
tipi@letipi.org



CAARUD Bus 31/32 (7 j/7)

4, avenue Rostand
13003 MARSEILLE 04 95 04 56 06
Bus métha 7j/7 06 13 93 40 18
bus3132@orange.fr



L'ELF / CAARUD THC

6 rue des Guerriers
13604 AIX-EN-PROVENCE
04 42 96 44 52



CAARUD KIT'KAP

12 rue des Boissières
16000 ANGOULÊME
06 19 78 21 13 / 05 45 92 86 77
caarud16@aides.org



CAARUD 17

19 rue Buffetière 17000 LA ROCHELLE
05 46 31 55 36 / 06 35 21 45 99
caarud17@aides.org



CAARUD & CSAPA A ZIMA

28 avenue du Colonel Colonna
d'Ornano 20000 AJACCIO
comite2a@anpa.asso.fr



CAARUD & CSAPA A ZIMA

Route Royale Bât. A, Résidence
A Tramuntana 20600 BASTIA
04 95 31 61 38



CAARUD 21

30, Bd de Strasbourg
21000 DIJON 06 88 22 39 18
caarud@addictions-sedap.fr
accueil 9, bd Jeanne D'Arc, DIJON



CAARUD SID'ARMOR

1, rue du Pont Chapet
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 33 05 98 sidarmor@9business.fr



CSAPA SOLEA

2, place René Payot
25000 BESANÇON
03 81 83 03 32 solea@addsea.fr



ALTAU Le Relais

40 Faubourg de Besançon 25200
MONTBÉLIARD 03 81 91 09 22
lerelais@wanadoo.fr



CAARUD 27

10 rue Chartraine 27000 EVREUX
02 32 67 71 20 / 02 32 62 89 20
caarud27@hotmail.fr (13h-18h lu, jeu, sam.)



LA TRE'V

26, rue Émile Zola 30600 VAUVERT
04 66 88 75 30 latrev@wanadoo.fr



CAARUD INTERMÈDE Clémence Isaure

2 bis, rue Clémence Isaure
31500 TOULOUSE 05 34 45 40 40
laboutique42@hotmail.com



CAARUD LA CASE

2, rue des Étables
33000 BORDEAUX
05 56 92 51 89 lacase.rdr@orange.fr



CAARUD et CSAPA

16 rue Planterose
33000 Bordeaux 05 56 91 07 23
Accueil CSAPA : de 9h à 13h
Accueil CAARUD : de 14h à 17h



CAARUD RÉDUIRE LES RISQUES

5, rue Fouques
34000 MONTPELLIER 04 67 58 01 01
reduirelesrisques@wanadoo.fr
Sète : permanence de rue,
place Aristide Briand, de 16h à 18h
Accueil collectif réservé aux femmes



PASSERELLE 39

35, cours Sully 39000 LONS-LE-SAUNIER
03 84 24 66 83 passerelle39@wanadoo.fr



CSST/CAARUD RIMBAUD

11, place de l'Hôtel de Ville
42100 SAINT-ÉTIENNE 04 77 21 31 13



CAARUD LA PLAGE

2, rue des Tanneries
43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 04 94 47
laplage-cdpa43@wanadoo.fr



LA ROSE DES VENTS

32, rue Roger Salengro
44600 SAINT-NAZAIRE 02 40 01 96 12
asso.larosedesvents@wanadoo.fr



CAARUD ESPACE

40, rue Perrier
45200 MONTARGIS 02 38 28 77 80
espace.asso@wanadoo.fr



CAARUD 51

62, Esplanade Fléchambault
51100 REIMS 03 26 06 14 80
caarud-anpaa51@orange.fr
tous les jours sauf mercredi matin



CSAPA « LES WADS »

CAARUD « POINT DE CONTACT »
26 rue du Vad Billy
57000 METZ 03 87 74 41 58



LE CÈDRE BLEU

CSAPA 8, av. de Bretagne 59000 LILLE
03 20 08 16 61 Fax : 03 20 08 16 69
SLEEP'IN 247, bd Victor Hugo
59000 LILLE 03 28 04 53 80
cedre.bleu@wanadoo.fr



TRACS 65 / CAARUD 65

13 bis, rue Gaston Manent 65000 TARBES
06 23 73 01 81 / 05 62 93 66 55
tracs.65@orange.fr



CAARUD ASCODE

12, rue de la Tonnellerie
66011 PERPIGNAN 04 68 68 31 41
secret.ascode@free.fr



ITHAQUE

12, rue Kuhn
67000 STRASBOURG
03 88 52 04 04
ithaque@ithaque-asso.fr



CAARUD ARGILE

69, av. Aristide Briand 68200 MULHOUSE
03 89 59 87 60 argile@argile.fr



CAARUD RUPTURES

36, rue Burdeau 69001 LYON
04 78 39 34 89 ruptures@wanadoo.fr



RADOT

3, rue de la Bannière 69000 LYON
06 67 43 01 08



CSAPA LE RELAIS

25 avenue Léon Jouhaux
70400 HÉRICOURT
03 84 36 67 67



CAARUD 16 KAY

16 Kay des Messageries
71100 CHALON SUR SAÔNE
09 54 65 46 65
caarud16kay@sauvegarde71.fr



CAARUD TARN ESPOIR

179 avenue Albert 1^{er} 81100 Castres
05 63 71 24 24 / 06 30 56 02 55
tarn.espoir@wanadoo.fr
caarudtarn@orange.fr
CASTRES : lundi 13h30-17h30
Albi (17 rue Athon) : jeudi 12h-17h30
Lavaur (1 rue safran) : mardi 14h-17h



ANPAA 83 - CSST

8, rue Pressencé 83000 TOULON
04 94 92 53 50 cssttoulon@anpa.asso.fr



AVASTOFA

73, bd de Stalingrad
83500 LA-SEYNE-SUR-MER
04 98 00 25 05 avastofa@wanadoo.fr



CSAPA

7 bis, rue Gambetta 90000 BELFORT
03 84 21 76 02



CAARUD ENTR'ACTES

4 rue Koechlin 90000 BELFORT
03 84 26 12 20 avastofa@wanadoo.fr

PARIS IDF



BEAUREPAIRE (CAARUD)

9, rue Beaurepaire 75010 PARIS
01 53 38 96 20
beaurepaire@charonne.asso.fr



BORÉAL (CAARUD) / LA TERRASSE

64 ter, rue de Meaux 75019 PARIS
01 42 45 16 43



GAÏA PARIS (CAARUD/CSST)

62 bis, rue Parmentier 75011 PARIS
01 77 72 22 00
accueil@gaia.easynetonline.net



(LA) CORDE RAIDE

6, place Rutebeuf 75012 PARIS
01 43 42 53 00
lacorderaide@wanadoo.fr



ASSOCIATION CHARONNE

3, quai d'Austerlitz 75013 PARIS
01 45 83 22 22
charonne@charonne.asso.fr



ÉMERGENCE

6, rue de Richemont 75013 PARIS
01 53 82 81 70
emergence@imm.fr



ADAJE (CSST)

9, rue Pauly 75014 PARIS
01 45 42 75 00 adaje.asos@adaje.org



CAARUD & CSAPA NOVA DONA

Hôpital St Vincent de paul
82 avenue Denfert Rochereau
01 43 95 92 54



MARMOTTAN (HÔPITAL)

17, rue d'Armaillé 75017 PARIS
Tél. 01 45 74 00 04



BOUTIQUE 18

58, bld Ney 75018 PARIS
01 46 07 94 84



CSST SLEEP IN - SOS D.I.

61 rue Pajol 75018 PARIS
01 42 09 55 99
sleepin18@group-sos.org



EGO (Espoir Goutte-d'Or)

13, rue Saint-Luc 75018 PARIS
01 53 09 99 49 ego@ego.asso.fr



CAARUD 77 SUD

14, route de Montereau 77000 MELUN
01 64 10 06 24 / 06 77 81 50 50
caarud77sud@orange.fr



CAARUD ÉMERGENCES 77 NORD

LCR Jules Raimu
allée Raimu 77200 TORCY
01 64 62 07 73 / 06 62 73 77 79
emergences.mlv@wanadoo.fr



APS CONTACT

28, rue de la verrière, BP 75
77160 PROVINS / 01 64 08 99 47



CSST CEDAT

122, bd Carnot
78200 MANTES-LA-JOLIE
01 30 63 77 90
cedatmantes@ch-versailles.fr



CAARUD FREESSONNE

3, rue Hoche 91260 JUVISY
01 69 06 06 06 freessonne@yahoo.fr



CSAPA L'ESPACE

25 bis, route d'Egley
91290 ARPAGON 01 64 90 62 00
Accueil : Mardi, Mercredi, Jeudi
de 10h à 18h / Lundi 9h30 à 18h /
Vendredi 9h30 à 15h



LA FRATRIE (CSST/CSAPA)

20, av du Général Gallieni
92000 NANTERRE
01 41 37 68 68
lafratrie@yahoo.fr /
csapa-aporia@yahoo.fr



LE TRAIT D'UNION

154, rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE
01 41 41 98 01
contact@oppelia.fr



CAARUD SIDA PAROLES

8, rue Victor Hugo
92700 COLOMBES
01 47 86 08 90



LA MOSAÏQUE

40 ter, rue Marceau
93100 MONTREUIL
01 48 57 02 06
brigittecervysy@chim.fr



PROSES

89 bis, rue Alexis Pesnon
93100 MONTREUIL
01 43 60 33 22



DROGUES ET SOCIÉTÉ

42, rue Saint-Simon
94000 CRÉTEIL
01 48 99 22 14
drogues.et.societe@wanadoo.fr



VISA 94

1, Bd Jules Guesde 94500
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
01 45 16 38 53 / 06 81 01 19 98
visa1@wanadoo.fr



CAARUD CILDT

50 avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF
01 58 46 10 83 cildt.caarud@gmail.com
Accueil : Lundi, mardi, jeudi
et vendredi 9h30 à 13h



AUTOSUPPORT - ENTRAIDE

ASUD

204-206, rue de Belleville 75020 PARIS
01 71 93 16 48
asud@club-internet.fr
secretariat@club-internet.fr

CAARUD ASUD (MARSEILLE)

52, rue du Coq 13001 MARSEILLE
administration 04 91 90 03 70
équipe 04 91 68 87 06
asud.mars@wanadoo.fr

ASUD EURE

10 rue Chartraine 27000 EVREUX
(Les lundi, jeudi et samedi de 13h
à 18h, le mardi de 14h à 17h)
02 32 67 71 20

ASUD NÎMES (CAARUD)

6 bis, rue Notre-Dame 30000 NÎMES
04 66 36 00 12
asudnimes@wanadoo.fr

CORRESPONDANT ASUD À NANTES

Alain Termolle 02 53 45 51 04

ASUD LOIRET

63 rue Bannier 45000 Orléans
02 38 77 00 27 / fax : 02 38 77 74 34
asud.loiret@wanadoo.fr



KEEP SMILING

3, rue Baraban 69006 LYON
Tél./fax : 04 72 60 92 66
Port. 06 78 37 66 89 / 06 78 37 16 26
info@keep-smiling.com

ACT UP-PARIS

45, rue Sedaine 75011 PARIS
Tél. 01 48 06 13 89

CIRC-PARIS

21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
www.circ-asso.net



TECHNO +

5, passage de la Moselle 75019 PARIS
06 03 82 97 19
tplus@technoplus.org

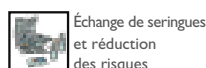
CRIPS ÎLE-DE-FRANCE

Tour Maine-Montparnasse (4^e étage)
33, av du Maine, BP 53 / 75755 PARIS
Cedex 15 / 01 56 80 33 33 Fax : 01 56 80 33 00
www.lecrips-idf.net



MISSION XBT ET MISSION SQUAT (Médecins du Monde)

Analyse de produits
62 bis, avenue Parmentier 75011 Paris
01 43 14 81 68
xbt@medecinsdumonde.net



Échange de seringues
et réduction
des risques



Substitution
CSST/CSAPA



Consultation
cannabis / jeunes
consommateurs



Alcoolologie



Tabacologie



Hébergement
d'urgence, appart'
thérapeutique



Centre de dépistage
VIH/VHC

ADRESSES

CAARUD GÉRÉS PAR AIDES AUVERGNE / GRAND LANGUEDOC

AIDES Gard

24, rue Porte de France BP 183
30012 NÎMES Cedex 4
04 66 76 26 07
rdrcpp@aides30.org

AIDES Haute-Garonne

16, rue Etienne Billières 31300 TOULOUSE
05 34 31 36 60 aidesmp@aol.com

Caarud AIDES Béziers

2 bis av. Saint Saëns 34500 BÉZIERES
04 67 28 54 82
rdrcpp.aides34@orange.fr

AIDES Puy-de-Dôme

9, rue de la boucherie
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 99 01 01
aides63@aides63.org

SUD OUEST

AIDES Charente

12 rue des Boissières
16000 ANGOULÊME
05 45 92 86 77
charente@aides.org
caarud16@aides.org

AIDES Béarn LE SCUD

4, rue Serviez 64000 PAU
06 29 12 42 56
lescud@aides.org

AIDES Pays basque LE SCUD

3, avenue Duvergier de Hauranne
64100 BAYONNE 05 59 55 41 10
ppbernard@aides.org

AIDES Deux-Sèvres

16, rue Nambot 79000 NIORT
05 49 17 03 53
caarud79@orange.fr

AIDES Vienne

129, bd Pont Achard 86000 POITIERS
05 49 42 45 45
caarud86@aides.org

AIDES Limousin

Caarud L'Etape
55 rue Bobillot 87000 LIMOGES
05 55 06 18 19
etape@aides.org

GRAND OUEST

AIDES Caarud LOVER PAUSE

16, rue Alexandre Ribot 29200 BREST
02 98 80 41 27
lover.pause@wanadoo.fr

AIDES Ile-et-Vilaine INTERM'AIDES

43, rue St Hélier 35000 RENNES
02 23 40 17 42
intermaides@wanadoo.fr

AIDES Indre-et-Loire

6, avenue de la Tranchée 37100 TOURS
02 47 38 43 18
ch.caarud.37@gmail.com

AIDES Vendée

21, rue des primevères
85000 LA-ROCHE-SUR-YON
02 51 47 78 88
aides-vendee@wanadoo.fr

ÎLE-DE-FRANCE

AIDES (Sud-Ouest Ile de France) CAARUD

195 bis rue raymond Losserand
75014 Paris 01 40 52 53 10
lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h30
En face du 3 rue de Turbigo (Les Halles)

AIDES Yvelines

26, rue Gassicourt 78200
MANTES-LA-JOLIE
01 34 97 97 70 aides78@aidesidf.com

AIDES Seine-Saint-Denis

14, passage de l'Aqueduc
93200 SAINT DENIS
01 41 83 81 60
aides93@aidesidf.com

AIDES Val d'Oise

23, boulevard du Général Leclerc
95100 ARGENTEUIL 01 39 80 34 34
aides95@aidesidf.com

NORD OUEST

AIDES Nord-Pas-de-Calais

5, rue Court Debout 59000 LILLE
03 28 52 05 10
rdrcpp.aidesnpdc@orange.fr

AIDES Haute-Normandie

32, rue aux Ours 76000 ROUEN
02 35 07 56 56
aides.rouen@wanadoo.fr

GRAND EST

AIDES Doubs

3 rue Ronchaux 25000 BESANÇON
03 81 81 80 00
delegation25@aides.org

AIDES Meurthe-et-Moselle

15, rue saint Nicolas 54000 NANCY
03 83 35 32 32
delegation54@aides.org

AIDES Moselle

45, rue Sente à My 57000 METZ Cedex I
03 87 75 10 42
delegation57@aides.org

AIDES Nièvre

9, rue Gambetta 58000 NEVERS
03 86 59 09 48
caarud58@aides.org

AIDES Bas-Rhin

21, rue de la Première Armée
67000 STRASBOURG
03 88 75 73 63
delegation67@aides.org

Caarud Aides 68

19A, rue Engel Dolfus 68100 MULHOUSE
03 89 45 54 46 aidestu@yahoo.fr /
delegation68@aides.org

AIDES 88

3 rue du Chapitre 88000 ÉPINAL
03 29 35 68 73
mderouault@aides.org

RHÔNE-ALPES / MÉDITERRANÉE

AIDES Isère

8, rue du sergent Bobillot 38000 GRENOBLE
04 76 47 20 37
rdr.aides38@gmail.com

AIDES Var

2, rue Baudin 83000 TOULON
04 94 62 96 23
aides.var@orange.fr

AIDES Vaucluse LA BOUTIK

41, rue du portail Magnanen
84000 AVIGNON
04 90 86 80 80
aides84avignon@wanadoo.fr

Quin présente **BLODI VIEUX CAME**





à chacun sa couleur



Hépatite C : Il suffit d'une erreur pour se contaminer

ne vous trompez plus
choisissez votre couleur